

Rueil INFOS

Le magazine municipal d'information de Rueil-Malmaison

n°343 - janvier 2017



12 Budget
2017

16 Des nouvelles
de l'écoquartier

24 Conseil
municipal

villederueil.fr


VILLE DE
Rueil
MALMAISON


VILLE
IMPERIALE



©Land'Act



D.R.

MA VILLE

MA VIE À RUEIL

Rueil

INFOS

n° 343

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE RUEIL-MALMAISON - Hôtel de Ville: 13 bd Foch, 92501 Rueil-Malmaison Cedex - Tél.: 01 47 32 65 65
 • Directeur de la publication: Patrick Ollier
 • Codirecteur de la publication: Jean Christian Larrain
 • Rédactrice en chef: A.-M. Conté
 • Rédaction: M. Archimbaud, A.-M. Conté, M. Huby, Y. Simon
 • Responsable secteur photo-vidéo: C. Mitchell
 • Photos: P. Martinez, C. Soresto
 • Conception, réalisation: dps&co
 • Imprimerie: Groupe Morault
 • Régie publicitaire: C.M.P.: Les Espaces multi-services, 56 boulevard de Courcerin, Croissy-Beaubourg, 77435 Marne-la-Vallée Cedex 2 - Tél: 01 64 62 26 00 - Fax: 01 64 62 28 49 - Dépôt légal: 1^{er} trimestre 2017. Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement par une usine ISO 14001. Couverture: ©DPS&Co

- 04** AGENDA
- 05** L'ÉDITO
- 06** ALBUM
- 11** VŒUX
- 12** DOSSIER FINANCES
Budget 2017: +0% d'impôts locaux !
- 16** ÉCOQUARTIER
Le plus beau des écoquartiers
- 18** COHÉSION SOCIALE
P.R.E. pour réussir !
- 21** À VOTRE SERVICE
- Vidéoverbalisation: déjà des effets notables
- Le point sur le déploiement de la fibre optique
- 22** SANTÉ
Les Martinets, de nouvelles opportunités de soins
- 24** CONSEIL MUNICIPAL
Une vision d'avenir
- 27** TRIBUNES DES GROUPES N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ

- 29** CULTURE
De l'art dans votre ville et votre vie
- 30** EN BREF
- 34** SPORT
Les bénévoles, une richesse pour les clubs
- 37** HISTOIRE
Dernières demeures rueilloises
- 39** PAGE JEUNES
- 41** GENS D'ICI
- 42** CARNET

Retrouvez-nous sur facebook et twitter





La banlieue en peinture

Après le succès de la rétrospective consacrée à Maurice de Vlaminck, l'Atelier Grognard convie les Rueillois à sa nouvelle grande exposition, « Peindre la banlieue, de Corot à Vlamincq ». Rassemblant près de 140 toiles de petits et grands maîtres (dont Monet, Manet, Cézanne et Gauguin), prêtées par les plus grands musées de France, celle-ci illustre l'évolution contrastée des alentours de la capitale de 1850 à 1950. Une diversité de regards entre banlieue industrielle et industrielle et paysages bucoliques propices aux divertissements dominicaux (*lire Rueil Infos de décembre, pages 20-21*).

« Peindre la banlieue, de Corot à Vlamincq (1850-1950) »
Jusqu'au 10 avril
Ouvert tous les jours, de 13h30 à 18h, sauf le mardi (de 10h à 17h)
Visite commentée le samedi, à 15h, sur réservation
Brunch les dimanches 29 janvier, 26 février et 19 mars, à 10h30, sur réservation
Catalogue disponible sur place
Atelier Grognard : 6 avenue du Château-de-Malmaison
Renseignements et réservations : 01 47 14 11 63

« 12 villages, 12 concerts »



Afin de diversifier sa politique culturelle et de toucher des publics plus vastes, la Ville lance l'opération « 12 villages, 12 concerts » en lien avec les associations de quartier, les établissements partenaires et le conservatoire à rayonnement régional. Les élèves du C.R.R. viendront ainsi à la rencontre des habitants de chaque village pour partager avec eux des moments de musique conviviale.

Prochaines dates :
• Village Belle-Rive : concert des élèves des classes de musique de chambre du C.R.R.
Mardi 17 janvier, à 15h30, à la résidence « Les Jardins du donjon »
• Village Jonchère-Malmaison-Saint-Cucufa : « concert visuel » des élèves du C.R.R. avec performance graphique en temps réel (manga, Geek Art, illustration, peinture...)
Vendredi 24 février, à 20h, à la maison des arts et de l'image
Plus d'informations : rueilscope.fr

À la découverte de Vincent d'Indy

Dans le cadre de la manifestation « Musique au musée », la société historique de Rueil-Malmaison vous propose de découvrir Vincent d'Indy (1851-1931), maître de la musique française, à l'occasion d'un concert-conférence, avec Christophe Maynard au piano et la participation des élèves du conservatoire à rayonnement régional.



Dimanche 22 janvier, à 16h
P.A.F. : 10 € (7 € pour les adhérents, gratuit pour les élèves du C.R.R.)
Salle des mariages de l'ancienne mairie : place du 11-Novembre et des Anciens-Combattants
Renseignements : 01 47 32 57 38 ou shrm@orange.fr



Les concerts du conservatoire

- **Les samedis musicaux de la médiathèque :** concert des étudiants du C.R.R.
 Samedi 14 janvier, à 17h
 Médiathèque Jacques-Baumel (pôle musique): 15-21 boulevard Foch
- **Concert-rencontre avec Philippe Hattat,** troisième prix du concours international d'Orléans, consacré à la musique contemporaine pour piano
 Lundi 16 janvier, à 19h30
 Auditorium du C.R.R.: 182 avenue Paul-Doumer
 Réservations (avec priorité aux élèves et étudiants pianistes): 01 47 49 74 45
- **Musique contemporaine (pièces pour ensemble de jeunes violoncellistes) avec Gilles Schuehmacher,** compositeur et professeur de culture musicale au C.R.R. Avec les élèves des classes de violoncelle, sous la direction de Michaël Tafforeau
 Jeudi 19 janvier, à 19h30
 Auditorium du C.R.R.: 182 avenue Paul-Doumer
- **Concert de la nouvelle année** avec le chœur Euphonia et les chorales du C.R.R., sous la direction d'Aude Glatard
 Mardi 24 janvier, à 20h
 Église Saint-Joseph de Buzenval: 3 passage Saint-Antoine
- **La Nuit des conservatoires autour de Luciano Berio.** Avec les étudiants des classes de Mary Saint-Palais (chant), Ève Payeur (percussions) et Christine Icart (harpe)
 Vendredi 27 janvier, à 19h30
 Auditorium du C.R.R.: 182 avenue Paul-Doumer
- **« Aimez-vous Brahms? » :** double concerto pour violon, violoncelle et orchestre en la mineur op.102 (solistes: Nicolas Miribel, violon, et Véronique Marin, violoncelle, professeurs au C.R.R.) et symphonie n°1 en do mineur op.68, par l'orchestre symphonique du C.R.R. sous la direction de Jean-Luc Tourret
 Mercredi 1^{er} février, à 20h
 Théâtre André-Malraux: place des Arts
 Réservations auprès du Tam: 01 47 32 24 42 ou tam.fr
- **Concert de jazz,** avec les élèves de Claude Barthélémy (guitare et oud), Antonin Gerbal (batterie) et Philippe Pilon (saxophone)
 Jeudi 2 février, à 19h30
 Auditorium du C.R.R.: 182 avenue Paul-Doumer
- **« Aimez-vous Brahms? » :** quintettes avec piano et clarinette, avec Angéline Pondepeyre (piano), Julien Chabod (clarinette), Dominique Barbier et Pierre-Olivier Queyras (violons), Claire Merlet et Béatrice Gendek (altos), Véronique Marin et Diana Ligeti (violoncelles)
 Vendredi 3 février, à 19h30
 Auditorium du C.R.R.: 182 avenue Paul-Doumer
 Réservations: 01 47 49 74 45
- **Concert du quatuor voix:** Sarah Dayan et Cécile Roubin (violons), Guillaume Becker (alto), Lydia Shelley (violoncelle)
 Samedi 3 février, à 19h30
 Auditorium du C.R.R.: 182 avenue Paul-Doumer



Le 29 novembre, au cinéma Ariel « hauts de Rueil », plus de 600 personnes ont assisté à la cinquième réunion publique sur l'écoquartier de l'Arsenal, organisée par la Ville et présidée par le maire (lire pages 16-17).

2017, une année pleine de projets !

Une année se termine, et une autre commence ! Qui dit bonnes résolutions dit aussi bilan. À ce sujet, nous pouvons être fiers de notre action, car nous avons mené à terme toutes les réalisations promises dans notre plan d'investissements, notamment dans les écoles (réfection de la toiture de l'école Alphonse-Daudet, démarrage d'un plan pluriannuel pour l'équipement informatique, début des travaux de l'accueil de loisirs des Bons-Raisins) et dans les équipements sportifs (remplacement du parquet du gymnase Ladoumègue, rénovation en synthétique du terrain des stades Ladoumègue et Buzenval, construction d'une salle de gymnastique au centre sportif du Vert-Bois). Par ailleurs, la voirie a bénéficié d'importants travaux d'entretien, tandis que le marché de Buzenval, comme promis, a été refait.

Nous pouvons surtout être fiers d'avoir accompli tout cela en respectant l'engagement que nous avons pris dans le cadre du plan financier étalé sur trois ans et présenté en 2014. Mis en place pour faire face aux restrictions brutales imposées par le gouvernement aux collectivités locales, il prévoyait, outre la poursuite des économies de gestion et une plus importante participation des usagers aux coûts des services, un recours à la fiscalité progressif : + 4 % (en moyenne) en 2015, + 3 % (en moyenne) en 2016 et **+ 0 % en 2017**. Nous venons de confirmer cette dernière résolution dans le budget 2017, approuvé lors du conseil municipal du 14 décembre (lire pages 12-15 et 24-25). Ainsi l'engagement pris en 2014 est respecté ! Je remercie les agents municipaux pour leurs efforts car malgré la baisse du nombre des effectifs, ils assurent le fonctionnement des services. Je vous remercie vous aussi, chers Rueillois, pour votre compréhension, votre confiance et votre soutien !

Dans ce magazine, il est expliqué qu'environ huit millions d'euros seront consacrés à la réalisation des premiers travaux des équipements de l'écoquartier de l'Arsenal, notamment l'agrandissement du groupe scolaire Robespierre, la construction du nouvel accueil de loisirs des Bons-Raisins, la reconstruction de l'Avant-scène et le remplacement de l'équipement sportif Mimoun par un complexe multisports. Depuis deux ans, nous discutons ensemble de ce projet capital pour le développement de notre ville. Votre intérêt est fort, comme le démontre votre participation aux 38 réunions de concertation que nous

vous avons proposées depuis 2014 (environ deux par mois !). D'ailleurs, grâce à vous, le projet a bien évolué depuis la première esquisse. Nombre de vos suggestions et exigences ont été prises en compte et intégrées dans un contexte plus global. Le projet d'ensemble est désormais défini et la première phase de construction peut démarrer. Mais je vous rassure, les réunions de concertation se poursuivront dans les mois à venir, et nous discuterons encore de nombreux détails.

2017 sera aussi l'année du 3^e Jubilé impérial, un événement très attendu. Plus de 60 000 personnes ont participé aux précédentes éditions. Pendant tout un week-end, Rueil-Malmaison sera plongée dans l'atmosphère de cette époque, qui a laissé une empreinte indélébile dans son histoire ! Nous aurons l'occasion d'en reparler, mais je tiens à souligner, dès maintenant, que le coût de cette manifestation est financé par le mécénat à hauteur de 90 %. Je remercie d'ores et déjà les nombreuses entreprises participantes !

Enfin, en ce début d'année, je voudrais vous rappeler que la mairie est à vos côtés. Je profite de l'occasion pour saluer le dévouement des agents municipaux qui, tous les jours et dans tous les domaines, sont à votre service. Ils ont contribué à rendre notre ville belle pour les fêtes, ils ont aussi œuvré auprès de ceux qui sont dans le besoin et auxquels nous pensons très fort.

Je vous souhaite une excellente année et je vous présente, avec toute l'équipe municipale, tous mes vœux de bonheur et de santé pour vous et vos familles. Que 2017 soit l'année de toutes les réussites !

Bien cordialement à vous

Patrick Ollier
Ancien ministre
Député-maire de Rueil-Malmaison



© Marcel Cosnuau

Le bon pain

Le quatrième « meilleur pain » du département est confectionné avenue du 18-Juin-1940. C'est en tout cas le verdict du concours du meilleur artisan boulanger des Hauts-de-Seine, qui a récompensé le Rueillois Arnaud Nicolas pour ses croissants, pains de campagne et baguettes tradition.

4 novembre

Maisons-Laffitte, « ville impériale »



Jacques Myard, député-maire de Maisons-Laffitte, a signé l'adhésion de sa ville à la marque « Ville impériale », qui distingue les communes ayant un patrimoine impérial (du Premier ou du Second Empire). Lancée sur l'initiative de Patrick Ollier (ici représenté par Philippe Trotin, adjoint au maire au Tourisme) en partenariat avec les maires de Compiègne, Fontainebleau et Saint-Cloud, la marque compte aujourd'hui, en plus des membres fondateurs, Autun, Brienne-le-Château, Montereau-Fault-Yonne, Saint-Leu-la-Forêt, Ajaccio, Biarritz, Île-d'Aix et Rambouillet.

5 novembre



© Claude Kopelianski

NOVEMBRE

Opportunités d'affaires en Moldavie

Fin mai, Chişinău, la capitale de la République de Moldavie, accueillera la troisième édition du festival *Tourisme & Stratégie* (lire Rueil Infos d'octobre, page 25). Grâce aux relations nouées à cette occasion, une rencontre a eu lieu au Prieuré, sur l'initiative de Philippe Trotin, adjoint au maire aux Affaires internationales et aux Jumelages, de David Bousso, adjoint au maire au Développement économique et à l'Emploi, et de Pascale Gibert, conseillère municipale chargée des Relations avec les entreprises. Alexandru Baltag, premier conseiller du ministre de l'Économie moldave, a présenté aux chefs d'entreprise rueillois le potentiel de son pays. Affaire à suivre...

24 novembre



© C.S.



© P.M.

Le cinéma au Tam

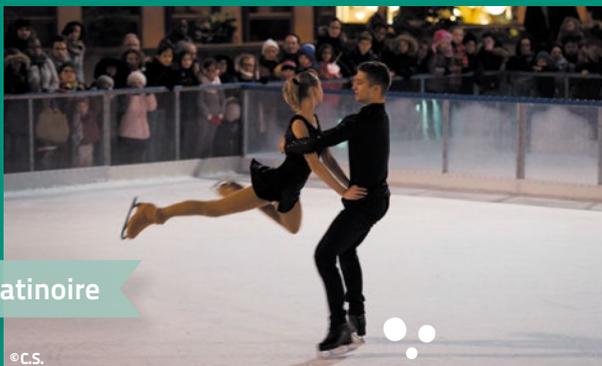
Jean-Jacques Annaud était l'invité d'honneur du premier Festival du film d'aujourd'hui, organisé par la Ville du 21 au 28 novembre. Lors de la soirée de clôture au théâtre André-Malraux, le célèbre réalisateur et le maire ont remis le prix du jury du concours international des élèves des écoles de cinéma à Benoît Bargeton, entouré de Fabienne Amiach, présentatrice de l'événement, de Guillaume Clicquot, scénariste et président du jury, et de Carole Berté, directrice des Affaires culturelles de la Ville.

28 novembre



Les fêtes de fin d'année

Comme chaque année, Rueil a fêté Noël à travers de nombreuses manifestations, auxquelles le maire, les élus et les Rueillois ont participé avec plaisir ! Retour sur quelques moments forts.



Inauguration de la patinoire

Marché de Noël de Rueil-sur-Seine



Marché du monde au centre-ville



Fête de Noël organisée par les commerçants du Patio



Distribution de jouets par le conseil municipal des jeunes aux enfants des bénéficiaires des Restos du cœur

24 décembre



© C.S.
Saint-Nicolas de l'Amicale des Alsaciens et Lorrains.



© C.S.
Concours national de tables dressées.

Que du bon !

Le Salon du terroir, dont les produits sont très appréciés, a remporté un grand succès, avec près de 20 000 visiteurs en trois jours ! Deux nouveautés ont caractérisé cette 26^e édition : le concours national de tables dressées (dont Enola Martin et Nathan Perret, du lycée René-Auffray de Clichy, ont été les deux finalistes) et le premier concours du miel de la métropole du Grand Paris (dont le lauréat est Volkan Tanaci, qui exploite des ruches dans le XIV^e et le XVIII^e arrondissement de Paris et à Saint-Denis). Les associations régionales rueilloises ont, elles aussi, égayé la manifestation.



© C.S.
Concours du miel de la Métropole du Grand Paris.



La nuit à Vert-Mont

Une nouvelle (belle) époque s'est ouverte pour ce château avec les Nuits de Vert-Mont. Quelque 600 Rueillois ont découvert à cette occasion l'ancienne résidence du couple de philanthropes Edward Tuck et Julia Stell, qui y tenaient salon. Un art de vivre très apprécié par leurs contemporains, dont l'artiste Roger Jourdain, maire de Rueil de 1900 à 1906. À l'année prochaine pour la deuxième édition !

7 décembre

DÉCEMBRE

10 décembre

Zen !

Grand succès pour la soirée zen organisée à la piscine des Closeaux par la direction des Sports. Sous une lumière tamisée, quelque 150 personnes ont profité d'ateliers de yoga, de cours de relaxation, de massages énergétiques, mais aussi d'un bilan personnalisé effectué par les élèves du Conservatoire supérieur d'ostéopathie de Nanterre.



© C.S.



© P.M.

Vie de château

À travers « Art et Entreprises », une initiative proposée par Pascale Gibert, conseillère municipale, la Ville propose chaque mois aux salariés des sociétés rueilloises de découvrir des sites ou de participer à des événements culturels. En décembre, ils ont profité d'une visite guidée du château de la Petite Malmaison assurée par son propriétaire, le comte Stéphane Czarneski.

15 décembre

Conseiller régional

Voici un an, la nouvelle équipe du conseil régional, derrière Valérie Pécresse, était élue.
En un an, que de chemin déjà parcouru !

Les deux tiers de notre programme électoral ont été réalisés, malgré les 450 millions de trou dans le budget de la Région laissés par l'ex-majorité de gauche.

La sécurité (lycées-transports), l'éducation (programme lycée), les transports (tous les trains neufs ou renouvelés en 2021), le déménagement du conseil régional à Saint-Ouen (9 millions d'économie par an), la réduction des subventions aux associations n'ayant pas d'intérêt régional (400 000 euros)...., voilà quelques actions engagées.

En 2017, nous serons encore plus rigoureux pour les économies et le respect de nos engagements, tout en restant à l'écoute des Franciliens et de leur avenir.

Je profite aussi de ces quelques lignes pour :

*Vous souhaite une très bonne
et très heureuse année 2017! Avec la santé, la prospérité
et le bonheur pour vous et tous ceux qui vous sont chers,*




D.R.

Denis Gabriel, conseiller régional d'Île-de-France, Président de la commission du Grand Paris
www.denis-gabriel.fr  Denis Gabriel  @dggabriel92

Conseillers départementaux



L'année qui s'achève a été marquée pour notre Ville par le renouvellement pour 2016/2018 de notre contrat de développement avec le Département d'un montant total de 8217556 €, ce qui permettra notamment de participer à la rénovation du groupe scolaire Robespierre (le Département participera à hauteur de 1M€). Il nous permettra également de réaliser nos actions au sein des structures d'accueil de la petite enfance, du relais des assistantes maternelles et de nos seniors dans le cadre de la coordination gérontologique.

Notre Département est soucieux de la qualité de vie de ses concitoyens. Ainsi, nous avons voté diverses subventions pour prévenir la délinquance ou aider à la mise en place de téléalarmes pour nos plus anciens, subventionner nos équipements culturels, aider nos clubs sportifs, embellir notre ville en enfouissant nos réseaux ou encore donner à nos collégiens les meilleures conditions pour préparer leur avenir. S'agissant plus particulièrement de la petite enfance, nous avons ainsi investi près de 360 000 € pour financer différentes actions dont le but est d'apporter un bien-être aux enfants ainsi qu'à leurs parents. À Rueil-Malmaison, le Département reprend cette année l'activité du centre de planification et d'éducation familiale gérée par l'association Santhar au sein du centre de notre P.M.I. Cet établissement, qui répond à une mission légale du Département, sera un lieu d'information, de prévention et d'accompagnement du public grâce à une équipe pluriprofessionnelle qui pourra offrir une grande capacité d'écoute et de conseil, en particulier auprès des jeunes. Ce service de santé anonyme est gratuit pour les mineurs.

Enfin, nous avons voté un budget 2017 ambitieux et solidaire pour continuer toutes ces actions. Malgré une baisse des dotations de l'État, le Département maintient une politique d'investissement ambitieuse au bénéfice de tous sans augmenter la pression fiscale. Notre politique de solidarité sera renforcée avec 870M€, soit 58% de notre budget. Notre action départementale est toujours fondée sur la proximité, avec une administration humaine, très professionnelle et locale.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Rita Demblon-Pollet

Conseillère départementale déléguée à la Famille - rdemblonpollet@cg92.fr



BONNE ANNÉE À TOUS !

En ces premiers jours de 2017, je tenais tout d'abord à vous adresser mes meilleurs vœux de santé et de bonheur, sans oublier la réussite de vos projets personnels et professionnels.

Rueil est une ville où il fait bon vivre et pour laquelle «le vivre ensemble» a un sens grâce, notamment, à la mobilisation des associations et de leurs bénévoles. Leur travail quotidien et leur dévouement méritent l'admiration. Je tenais à les remercier de leur engagement.

C'est aussi avec une attention particulière que je m'adresse aux Rueilloises et aux Rueillois qui souffrent ou qui sont confrontés à la solitude. Je pense, également, aux personnes dépendantes qui ont besoin plus que les autres d'un soutien à leur côté.

La solidarité est le cœur de notre action au Département. Cette mission est majeure dans une période où certains d'entre vous ont besoin d'entraide, non d'assistanat, pour les aider à traverser une période délicate de leur vie.

La fonction qui est la mienne en tant que conseiller départemental est justement de faciliter vos relations avec le Département, de soutenir les investissements développés par la municipalité, d'améliorer votre cadre et votre qualité de vie dans les domaines relevant du Département : le social, les collèges, les transports, l'environnement, la culture, les loisirs.

Ce message de vœux est donc l'occasion pour moi de vous dire **ma détermination pour que Rueil continue de se développer harmonieusement en 2017**, selon les orientations fixées par Patrick Ollier, votre député-maire.

Puisque c'est l'heure des vœux, je souhaite un large rassemblement de la droite et du centre pour que notre candidat, François Fillon, devienne le prochain président de la République française.

Yves Menel

Conseiller départemental - www.yvesmenel.com

Vous pouvez contacter vos conseillers départementaux à Rueil, au Prieuré, 10 boulevard Solférino, tél. : 01 47 10 01 25

Budget 2017: +0% d'impôts locaux !

Comme cela avait déjà été le cas l'an dernier, le conseil municipal du 14 décembre (lire pages 24-25) a approuvé le budget de la commune pour l'exercice 2017. Dernier volet du plan financier programmé sur trois ans par le maire afin de faire face aux suppressions des dotations de l'État prévues en 2015, 2016 et 2017 (lire encadré page suivante), ce budget s'équilibre sans augmenter la fiscalité des Rueillois. ▶ Anna-Maria Conté

Promesse tenue ! Grâce au plan élaboré par la municipalité il y a trois ans, **il n'y aura pas de recours supplémentaire à la fiscalité en 2017**. En effet, pour faire face aux nouvelles contraintes financières imposées par le gouvernement aux collectivités locales (après les élections municipales) pour les années 2015, 2016 et 2017 (- 10 milliards d'euros !), le

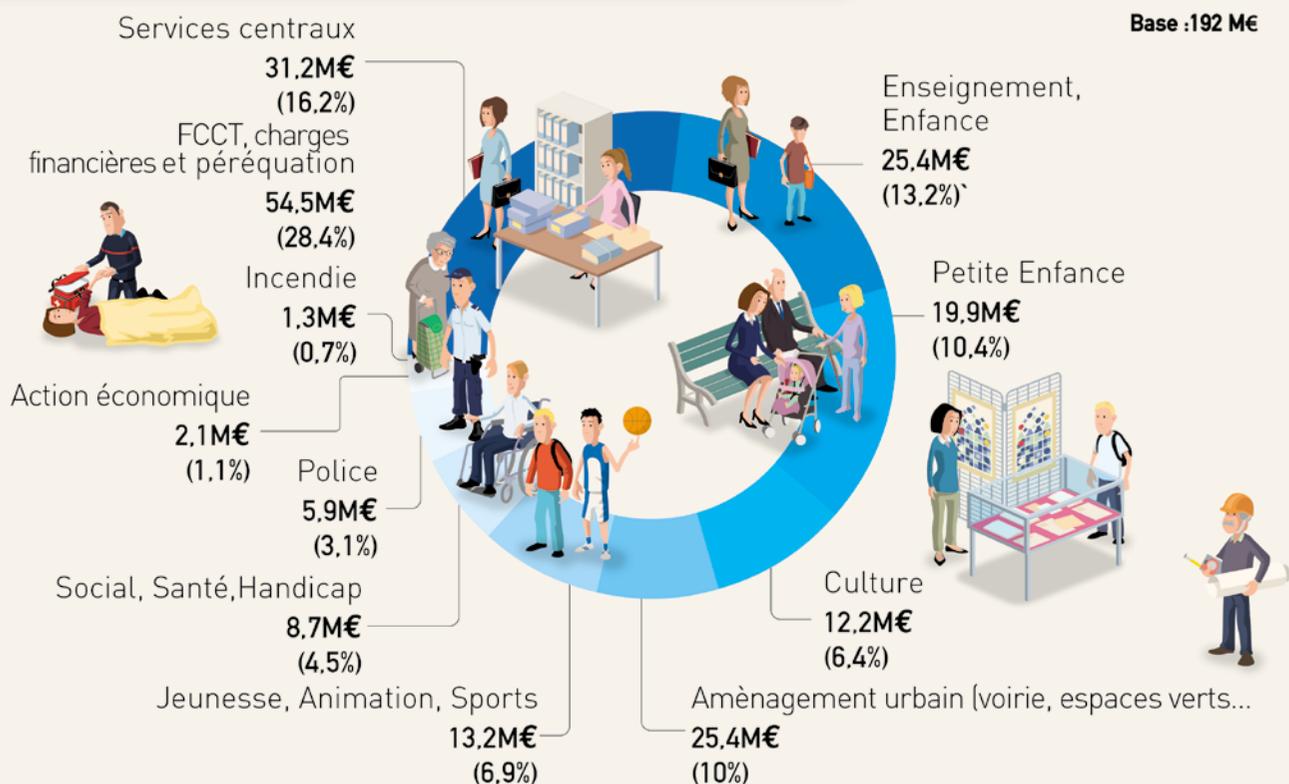
maire avait proposé, dès 2014, un plan d'anticipation des finances sur trois ans. Celui-ci prévoyait la poursuite des économies de gestion, une participation plus importante des usagers aux coûts des services et un recours à la fiscalité de + 4% (en moyenne) en 2015, de + 3% (en moyenne) en 2016 **et de + 0% en 2017**. «Merci aux Rueillois qui ont accepté et soutenu ce plan, a déclaré le maire lors du conseil municipal

(lire pages 24-25). Ce sont leurs efforts et leurs sacrifices qui nous ont permis de réussir.»

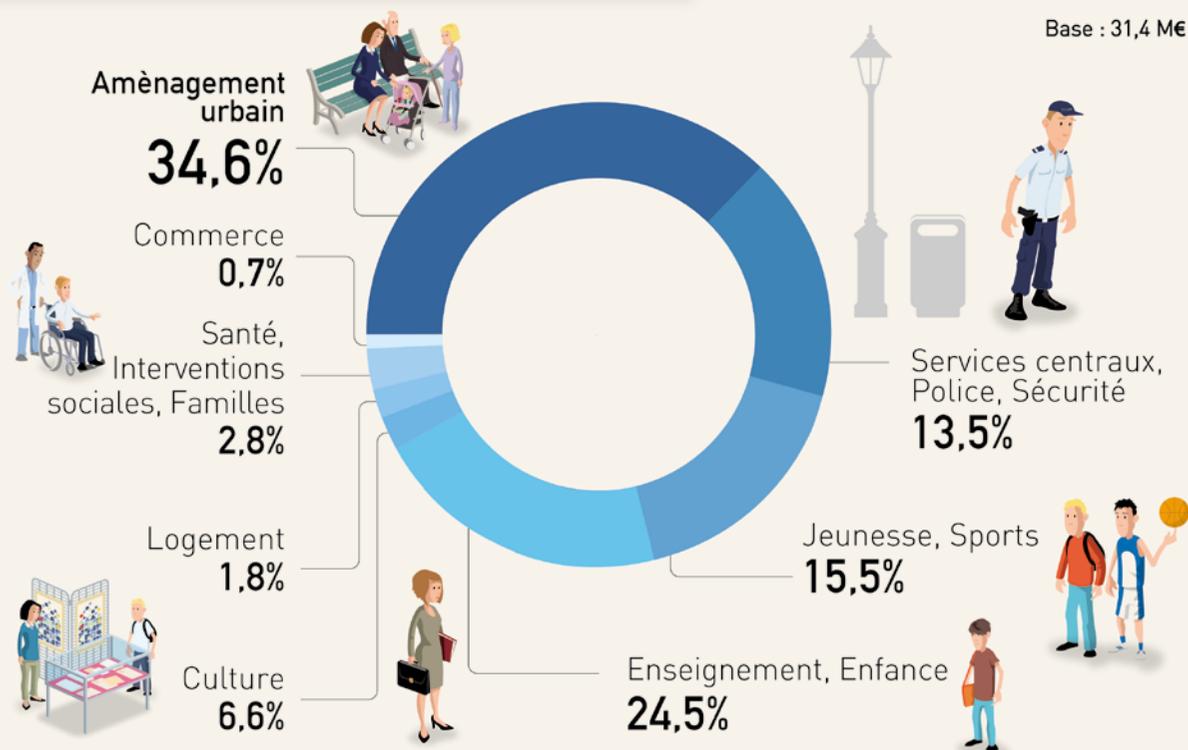
Répartition du budget

Le budget 2017 s'élève à 244 millions d'euros, ainsi répartis: 199,8 millions d'euros pour la section de fonctionnement (les services aux Rueillois) et 44,2 millions d'euros pour la section d'investissement (dont

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RÉPARTITION DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS



8,1 millions pour les premiers équipements publics de l'écoquartier). Rappelons que le budget communal (contrairement à celui de l'État) est soumis à l'obligation d'équilibre. Il comporte deux sections, fonctionnement et investissement, chacune étant subdivisée en deux parties, recettes et dépenses, qui doivent être votées en équilibre pour chacune d'entre elles, selon le Code général des collectivités territoriales.

Fonctionnement des services

La section de fonctionnement, comme son nom l'indique, est la partie du budget consacrée au fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par la Ville. Les dépenses (qui comportent les charges à caractère général, les frais de personnel, les subventions aux associations et aux autres structures,

Suppressions des dotations de l'État en 2015, 2016 et 2017

La loi de finances 2014 avait déjà réduit la dotation globale de fonctionnement de 1,4 milliard d'euros, soit - 1,2 million d'euros pour Rueil. Par la suite, le gouvernement a diminué de 10 milliards d'euros les dotations aux collectivités locales, soit pour Rueil - 2 913 519 euros en 2015, - 2 753 000 euros en 2016 et - 2 166 000 euros en 2017. **La Ville est donc passée d'une dotation globale de 13,6 millions d'euros en 2013 à 4,6 millions d'euros en 2017 !**



Travaux de l'écoquartier

	2017	Total prévisionnel
Agrandissement du groupe scolaire Robespierre	3,6 M€	17,5 M€
Accueil de loisirs des Bons-Raisins	1,1 M€	3 M€
Nouveau complexe multisports en remplacement du centre Mimoun	2,8 M€	36 M€
Reconstruction de l'Avant-scène	0,6 M€	2 M€
Total	8.1 M€	58,5 M€

le remboursement de la dette, la péréquation, etc., *lire infographie page 12*) s'équilibrent grâce aux recettes (dotations et participations de l'État, subventions du conseil régional, du conseil départemental, des E.T.P., de la Caf..., recettes de la fiscalité locale et recettes d'exploitation des services). En dépit de la décision de ne pas remplacer les agents qui partent à la retraite, l'on constate cette année encore une augmentation des frais de personnel de 1 200 000 euros, liée à la revalorisation du point d'indice décidée par le gouvernement et au glissement vieillissement technicité (le G.V.T., l'indice d'évolution statutaire des fonctionnaires) – finalement contenue à 800 000 euros grâce aux économies réalisées par les services –, une hausse de la péréquation (*lire encadré ci-contre*) et une baisse des dotations (*lire encadré page 13*).

Début des travaux de l'écoquartier de l'Arsenal

En ce qui concerne la section d'investissement (dont les recettes proviennent des cessions, de l'autofinancement, de fonds de compensation pour la T.V.A., des subventions – essentiellement

du conseil régional et du conseil départemental – et des emprunts), les dépenses sont réparties entre l'entretien du patrimoine existant et le développement urbain (*lire infographie page 13*). Parmi les principaux projets, le budget 2017 financera l'extension de la restauration et de l'accueil de loisirs du groupe scolaire Albert-Camus, la construction d'une salle de gymnastique et d'un mur d'escalade au centre sportif du Vert-Bois, le réaménagement du musée municipal, l'enfouissement des réseaux aériens et l'entretien de la voirie. En outre, un peu plus de huit millions d'euros serviront à la réalisation des premiers travaux pour les équipements de l'écoquartier de l'Arsenal (*lire encadré page 13*), notamment l'agrandissement du groupe scolaire Robespierre (coût estimé à 17,5 millions d'euros, *lire Rueil Infos de novembre, page 9*), la construction du nouvel accueil de loisirs des Bons-Raisins (coût estimé à 3 millions d'euros, *lire Rueil Infos de l'été, page 15*), la reconstruction de l'Avant-scène (coût estimé à 2 millions d'euros), le remplacement de l'équipement sportif Mimoun par un complexe multisports (coût estimé à 36 millions d'euros).

Évolution de la péréquation

La péréquation est un mécanisme de redistribution en faveur des Villes en difficulté. Elle s'obtient en cumulant le F.S.R.I.F. (Fonds de solidarité des communes de la Région Île-de-France) et le F.P.I.C. (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales). Pour Rueil, cette contribution était de 3,8 millions d'euros en 2013. À la suite des changements dans les critères de calcul, **cette somme n'a fait qu'augmenter pour atteindre 11,6 millions euros en 2017!**

« Le gouvernement transforme la péréquation en punition pour des Villes comme Rueil!, a souligné la maire lors du conseil municipal (*lire pages 24-25*). Cela devient insupportable pour la population. »

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT



Plan vigipirate pour les écoles

400K€

Extension de la restauration et de l'ALSH du groupe scolaire A. Camus

750K€

GROS ENTRETIEN DE LA VOIRIE

4,9M€

Construction d'une salle de gymnastique et d'un mur d'escalade au Vert-Bois

500K€
(+ 1,5M€ en 2016)



31,4
M€

ÉCOQUARTIER DE L'ARSENAL

8,1M€

Accessibilité des bâtiments publics

400K€

Enfouissement des réseaux aériens

800K€

Réaménagement du musée municipal

200K€

Lutte contre les crues

250K€





Le plus beau des écoquartiers



©Land'Act

Salle bondée au cinéma Ariel « hauts de Rueil » le 29 novembre, où plus de 600 personnes ont assisté à la cinquième réunion publique organisée par la Ville au sujet de l'écoquartier de l'Arsenal. Un rendez-vous très attendu par les Rueillois qui se passionnent pour ce grand projet d'urbanisme. ▶ Anna-Maria Conté

En mai 2014, lors de la première réunion publique sur l'écoquartier, le maire l'avait présenté comme « un projet global que nous devons faire mûrir et approfondir ensemble ! »

L'évolution du projet

Jusqu'à aujourd'hui, 38 réunions de concertation ont eu lieu (réunions publiques, ateliers, balades urbaines, comités de suivi, réunions avec les conseils de village, les copropriétés, les bailleurs sociaux, les particuliers et exposition à la médiathèque), la déconstruction a été achevée entre la rue des Bons-Raisins et l'avenue Georges-Pompidou ⁽¹⁾, 50 dossiers d'architectes de la part de promoteurs et de bailleurs sociaux ont été examinés (dont 18 retenus), et trois labels environnementaux ont été obtenus (*lire encadré page suivante*). « Nous avons arrêté ce projet global en prenant en compte plusieurs de vos suggestions », a affirmé le maire le 29 novembre, lors de la nouvelle présentation du projet (du premier plan guide à la phase finale d'aménagement de la première tranche de travaux).

30 % d'espaces verts

Les espaces verts sont au cœur de cet agencement caractérisé par un parc traversant nord-sud

de 1,5 ha, une allée (mail) est-ouest de 0,9 ha et de grands îlots paysagers de 3 ha au cœur des projets privés. « Soit un total de 30% d'espaces verts, plus que dans d'autres écoquartiers en construction, tels que celui de Boulogne-Billancourt, qui en a seulement 12% ! », a souligné Monique Bouteille, adjointe au maire à l'Urbanisme et à l'Écoquartier. Et même si certains auraient peut-être préféré un parc central, force est de constater que leur disposition « traversante » profite mieux à la qualité de vie de tous les habitants. « Cette option s'intègre au bâti en respectant le "désir de nature" exprimé lors des précédentes concertations et en créant un lien fort entre espace public et espace privé, a ajouté Monique Bouteille. Cette disposition des espaces verts favorise les déplacements des piétons et des vélos au sein de l'écoquartier. »

L'équilibre financier

Concernant les bâtiments, plusieurs projets ont été illustrés pour souligner la préférence accordée par la Ville à ceux qui offrent des balcons et des terrasses et un dernier étage reculé. « Nous avons entendu vos craintes sur la densification, et nous avons diminué au maximum le nombre de logements, a indiqué le maire. Après cette limitation, nous atteignons un équilibre financier de l'opération que nous ne pouvons pas remettre en cause, car je ne veux

pas faire peser la construction de cet écoquartier sur les impôts des Rueillois ! » Quant à la production d'énergie, « les projets répondent à l'ambition affichée d'utiliser 60% d'énergies renouvelables, ainsi qu'à tous les critères du label Biomax (-20% par rapport à la R.T. 2012)⁽²⁾ », a précisé Laurent Becard, l'architecte urbaniste chargé de coordonner les permis de construire et de concevoir l'espace urbain selon la stratégie de la Ville.



L'agenda de

Février 2017

Dialogue sur les aménagements et équipements du Grand Parc Traversant



1^{er} trimestre 2017 :
Dépôt des permis de construire

Depuis le lancement de l'Arsenal, l'ambition de la Ville était d'en faire une référence en matière environnementale. Pari réussi, car ce projet a reçu, depuis, trois labels :

« **Ville de demain** », prix délivré en février 2016 par la préfecture de la Région Île-de-France, en partenariat avec le ministère du Développement durable et de l'Urbanisme, le commissariat général à l'investissement, la Caisse des dépôts et consignations et l'Ademe.



« **100 quartiers innovants et écologiques** », prix délivré en novembre 2016 par la Région Île-de-France



Diplôme « Engagé dans la labellisation écoquartier » délivré en décembre 2016 par le ministère du Logement et de l'Habitat durable.



L'Arsenal en chiffres

Construit à cheval sur trois villages (Plateau, Mont-Valérien et Coteaux) autour de la future gare « Rueil-Suresnes-Mont-Valérien » du métro du Grand Paris Express (ligne 15), l'écoquartier de l'Arsenal s'étendra sur une surface d'environ 17 ha. Il prévoit la construction de 2000 à 2500 logements (dont 30% sociaux) – soit environ 5500 habitants –, 35 000 m² de bureaux – soit 4400 emplois –, environ 7000 m² de commerces, 20 000 m² d'équipements publics (un complexe sportif, un équipement culturel, un nouvel espace Avant-scène, un foyer médiation et la reconstruction des écoles des Bons-Raisins et Robespierre (lire Rueil Infos de l'été, page 15, et de novembre, page 9), une crèche, une caserne de pompiers et la mairie de village, qui sera conservée et qui abritera bientôt la maison de l'écoquartier. Le coût global du projet sera d'environ 240 millions d'euros, dont environ 80 millions d'euros d'équipements publics (hors subventions).

Des places de parking

En dépit des explications sur l'élargissement des voies (notamment la rue des Bons-Raisins) pour donner plus d'espace aux plantations et aux circulations douces, les habitants se sont dits préoccupés au sujet de la circulation et du stationnement. « Des études montrent que notre voirie peut absorber le surplus de voitures lié à l'arrivée des futurs habitants, a rassuré Monique Bouteille. Pour le stationnement, en plus des parkings privés des habitations, un parking public souterrain sera créé au centre du quartier (de 700 à 1000 places selon les résultats des études en cours).

Le projet global défini, la première phase de construction peut désormais démarrer. « Les réunions de concertation avec les habitants vont se poursuivre, et nous discuterons encore de nombreux détails, tels que l'installation de certains équipements ou les types de commerce que vous souhaitez, a conclu le maire. Car, soyez en sûrs, je veux pour Rueil le plus beau des écoquartiers ! »

(1) Actuellement, une autre opération de déconstruction est menée sur les anciens terrains de l'Otan.

(2) Conformément à l'article 4 de la loi Grenelle 1, la RT. 2012 a pour objectif de limiter la consommation d'énergie primaire des bâtiments neufs à un maximum de 50 kWh EP/m²/an en moyenne.



L'Arsenal

D'ici l'été 2017
Ouverture de la maison de l'écoquartier et de l'écolab partenaires

2018 :
Mise à disposition terrain SGP dépollué et diagnostic archéologique réalisé préalablement



Mai 2017 :
Dialogue sur les commerces

Automne 2017 :
Démarrage des constructions et travaux VRD



© P.M.

Exposition « Être parents aujourd'hui ».

P.R.E. pour réussir !

La Ville a toujours fait de l'éducation, et notamment de l'accompagnement des enfants et des jeunes en difficulté, une priorité. À ce titre, certains élèves scolarisés dans les villages des Mazurières et de Plaine-Gare ont bénéficié, depuis 2006, du programme de réussite éducative (P.R.E), inscrit dans la loi de cohésion sociale du 18 janvier 2005. Retour sur un dispositif qui a fait ses preuves. ▶ Morgane Huby

Le P.R.E., animé par la mission cohésion sociale de la Ville, est un dispositif local qui repose sur trois principes fondateurs : une approche globale des difficultés individuelles pour conduire les élèves (et donc les familles) vers la réussite, le renforcement du soutien scolaire et des apprentissages de base et une coopération pluridisciplinaire entre les différents acteurs du champ socio-éducatif.

Dix ans de succès

Depuis sa mise en place en 2006, le P.R.E. a permis d'apporter des réponses aux problématiques

individuelles des enfants. C'est ainsi que tous les deux mois, des réunions d'équipe pluridisciplinaires (Éducation nationale, conseil départemental, mission cohésion sociale, services Jeunesse et direction de l'Éducation de la Ville...) permettent d'aborder ces situations et de proposer une aide ou un soutien, adaptés à l'enfant et à la famille. Jusqu'ici financé principalement par l'État, le P.R.E. a vu le montant de ses subventions réduit de plus de 30% en 2016. Dans ce contexte, le maire a décidé de maintenir le dispositif en renforçant la contribution financière de la Ville. Cette dernière est par ailleurs mobilisée pour capter d'autres sources de financement, privées ou

publiques. « Pérenniser le P.R.E. est pour le maire et notre équipe une priorité, compte tenu des résultats concrets qu'il produit pour l'épanouissement et la réussite des enfants, indique David Bousso, adjoint au maire chargé du Développement économique, de l'Emploi et de la Cohésion sociale. C'est d'autant plus important que cela intervient en amont et contribue ainsi à une meilleure insertion sociale, et par la suite professionnelle, des jeunes. »

Une aide personnalisée

Le P.R.E. consiste en une aide personnalisée offerte à des enfants et jeunes de 2 à 16 ans en

difficulté, préalablement repérés (principalement) dans leur établissement par le corps enseignant. Celle-ci prend la forme d'ateliers thématiques adaptés à chaque tranche d'âge (soutien dans la scolarité, motricité, langage, éveil artistique, remobilisation des collégiens), organisés par petits groupes et animés par des intervenants extérieurs (encadrés par la Ville ou des associations). Ces ateliers sont programmés pour l'année scolaire et font l'objet d'un suivi régulier par une coordinatrice. Des réunions avec les parents sont également organisées en milieu et fin d'année.

Un accompagnement de proximité

L'aide personnalisée apportée aux enfants se poursuit aussi à travers le soutien et l'accompagnement des familles. «*Nous les informons ou les conseillons dans leurs démarches, en les orientant vers le bon interlocuteur*, explique Pauline Fuentes, coordinatrice du P.R.E. au sein de la mission cohésion sociale. *Nous mettons aussi en place des actions partenariales sur diverses thématiques, comme la santé ou la parentalité.*»

Fédérer l'ensemble des partenaires

Le P.R.E. doit son succès aux multiples partenaires qui s'y impliquent chaque année. Les intervenants sont conviés à des ateliers d'harmonisation des pratiques. «*Nous nous réunissons six fois par an*



Atelier à l'association Contrôle-Z.

autour d'une thématique choisie collégialement, souligne Claire Crommelynck, directrice de la maternelle des Buissonnets et animatrice de ces rendez-vous.

Le 22 novembre dernier, au centre socioculturel des Mazurières, nous avons échangé sur les nouveaux programmes scolaires. Ces rendez-vous importants nous permettent de donner du sens à notre action et de construire des outils communs. Cette volonté de cohérence s'inscrit d'ailleurs dans le fonctionnement du P.R.E. qui, au fil des années, réussit à créer des passerelles entre les écoles et les quartiers.»

Efficace, pérenne et en cohérence avec la politique de cohésion sociale de la Ville, le P.R.E. est un dispositif qui a de beaux jours devant lui, notamment grâce à l'implication de ses acteurs et aux différents projets d'ateliers qui voient le jour.

**Pour toute information :
Mission cohésion sociale-
P.R.E.**

**Julie Roger :
01 47 32 53 66**



Réunion des partenaires du P.R.E. le 4 octobre, à la maison des arts et de l'image.

Le P.R.E. en 2016, c'est...

- Près de 200 enfants concernés
- 8 établissements : maternelle et élémentaire des Buissonnets et collège Henri-Dunant pour le village des Mazurières ; maternelles Charles-Perrault et Tuck-Stell, élémentaires Tuck-Stell A et B et collège des Martinets pour le village de Plaine-Gare.
- 3 nouveaux ateliers : un atelier musique, mis en place dans les écoles Tuck-Stell et des Buissonnets, en lien avec le service Éducation et le conservatoire à rayonnement régional (C.R.R.) ; un atelier culture et citoyenneté, mis en place par l'association Contrôle-Z ; deux ateliers dans les collèges Henri-Dunant et des Martinets.
- 3 associations mobilisées : Pass'Age, Solidarité migrants et Contrôle-Z



Julie Richard, responsable au sein de l'association Contrôle-Z

«*Le P.R.E est un espace d'échange pour consolider les savoirs. Les ateliers sont des moments privilégiés pour tisser des liens avec les enfants, les familles et les acteurs du champ éducatif. Le P.R.E. fait écho à l'enseignement pédagogique tout en ouvrant les enfants au monde et à la culture. Mi-novembre, nous avons ainsi lancé un nouvel atelier "culture et citoyenneté". Son objectif est de permettre aux enfants de se réapproprier les valeurs républicaines de liberté, égalité et fraternité par le biais des pratiques artistiques.»*



François Réminiac, intervenant bénévole dans un atelier de soutien à la scolarité

«*J'interviens depuis trois ans dans le cadre de l'aide aux devoirs auprès d'élèves de C.M.1 et C.M.2 à l'école élémentaire Tuck-Stell B. Mon objectif est de faire en sorte que les enfants repartent heureux et, surtout, avec le sentiment que ça leur a servi. Il faut savoir leur redonner confiance et les rendre autonomes. Au fil de l'année, on les voit s'ouvrir, ce qui est valorisant. Nous n'avons pas le même rapport aux enfants que les enseignants, même si nous restons dans le prolongement de leur mission. C'est une des clés de la réussite.»*



Madame F.* , mère de quatre enfants bénéficiaires du dispositif

«*Le P.R.E m'a beaucoup aidée. Comme je ne sais ni lire ni écrire en français, il était important que mes enfants bénéficient d'une aide aux devoirs. Grâce au dispositif, ils ont aussi pu profiter de sorties organisées. On m'a aussi aidée à les inscrire à différentes activités, comme le foot, le chant et la danse. Bref, le P.R.E. a clairement été une chance pour moi et mes enfants ! »*

* Elle souhaite conserver l'anonymat.

Vidéooverbalisation : déjà des effets notables



Trois mois après son lancement à titre expérimental, la vidéooverbalisation commence à porter ses fruits : la circulation sur les trois axes rueillois concernés a gagné en fluidité. Depuis quelque temps, on roule mieux sur l'avenue Paul-Doumer, la rue d'Estienne-d'Orves et l'avenue de Fouilleuse. La vidéooverbalisation expérimentée depuis octobre sur ces trois axes particulièrement fréquentés y est sûrement pour quelque chose. Quelques 400 contraventions ont été dressées en trois mois pour cause d'arrêt prolongé sur les voies de circulation, d'utilisation des couloirs de bus ou encore de stationnement sauvage sur les passages piétons ou devant les parkings privés. Bref, pour toutes ces entorses au Code de la route qui créent bouchons et dangers sur la voie publique. « Les automobilistes prennent peu à peu conscience que, passé un court délai de tolérance, la sanction est systématique », se félicite Gilles Janel, chef de la Police municipale. « L'objectif de la vidéooverbalisation est de fluidifier et de réguler la circulation en incitant les Rueillois à

modifier leur comportement au volant », rappelle Denis Gabriel, adjoint au maire chargé de la Sécurité. Le message semble être de mieux en mieux compris par les automobilistes, au point que le nombre d'infractions et donc de contraventions devrait diminuer prochainement. La vidéooverbalisation ne sera pas supprimée pour autant ! « Les gens risqueraient de reprendre rapidement leurs mauvaises habitudes », redoute Gilles Janel...

Le point sur le déploiement de la fibre optique

La gestion du dossier concernant la fibre optique est du ressort du Département (la Ville n'intervient pas directement : elle délivre uniquement les autorisations de travaux), qui en avait confié la mission de déploiement, d'exploitation et de maintenance au consortium Sequalum, sous forme de délégation de service public. En 2015, en raison d'importants retards au regard des objectifs de la convention, l'assemblée départementale a voté la résiliation du contrat. Le Département a, depuis, repris en régie l'exploitation et la maintenance du réseau de fibre optique déployé par l'ancien délégataire.



Nous vous rappelons que:

- **pour les immeubles de plus de 12 logements**, les colonnes T.H.D. Seine construites par Sequalum sont maintenues et exploitées par le Département. Le service n'est donc pas interrompu. Les opérateurs décident du raccordement de ces immeubles en fonction de leurs stratégies techniques et commerciales.
- **pour les immeubles de moins de 12 logements**, dont les pavillons, la fourniture du service aux opérateurs se fait par l'intermédiaire d'armoires de rue et de câbles installés sous la voirie. À ce jour, aucun opérateur n'a souhaité utiliser le réseau T.H.D. Seine pour fournir des services à très haut débit à ce type d'habitat. Néanmoins, la régie départementale s'efforce de convaincre les opérateurs.

Plus d'informations auprès de la régie T.H.D. Seine : 01 70 81 46 96 ou thdseine@hauts-de-seine.fr
 Testez l'éligibilité de votre logement et consultez les offres commerciales sur degrouptest.com



Les Martinets, de nouvelles opportunités de soins

Le transfert de l'acte d'accouchement de la clinique des Martinets de Rueil vers la clinique Lambert de La Garenne-Colombes donnera lieu à une réorganisation de l'offre de soins.

Découverte en avant-première. ▶ Anna-Maria Conté



Marc Derrien, directeur du pôle Île-de-France du groupe Ramsay-Générale de Santé, et Bertrand Mauget, directeur général de la clinique des Martinets.

Souvent, quand une porte se ferme, une autre s'ouvre. En effet, la décision de l'Agence régionale de santé (A.R.S.) Île-de-France de regrouper les maternités de la région, notamment les établissements de niveau 1*, a conduit les gestionnaires de la clinique des Martinets à s'interroger sur les besoins des Rueillois en matière de soins de proximité.

Suivi de grossesse assuré

En dix ans, le nombre de naissances enregistrées par l'établissement a été divisé par presque deux. « Nous nous sommes aperçus que la maternité n'était plus une priorité », indique Marc Derrien, directeur du pôle Île-de-France de La clinique Ramsay-Générale de Santé, auquel la

clinique des Martinets appartient. *Aujourd'hui, seulement 17 % des Rueilloises choisissent d'accoucher dans notre centre.* Le groupe a ainsi décidé de réorganiser son parcours de soins en transférant l'acte d'accouchement à la clinique Lambert, à La Garenne-Colombes, situé à environ cinq kilomètres de la clinique des Martinets. « Naturellement, le suivi de grossesse et des suites de l'accouchement sera toujours assuré à Rueil-Malmaison par notre équipe de gynécologues-obstétriciens qui accoucheront dorénavant à la clinique Lambert », ajoute Marc Derrien.

Des atouts de qualité

Ainsi, comme ce fut le cas pour la clinique de la Défense à Nanterre (qui appartient au même pôle), spécialisée dans la cancérologie, la clinique de Rueil va, elle aussi, continuer de développer sa propre offre de soins. Reconnue pour la qualité de ses consultations en orthopédie, oto-rhino-laryngologie, gastro-entérologie, ophtalmologie et digestif, elle possède plusieurs atouts. « C'est en s'appuyant sur ces ressources et après avoir identifié les attentes des Rueillois que nous avons construit notre projet médical, proposant une offre de santé innovante et adaptée aux besoins de la population », explique Bertrand Mauget, directeur général de la clinique des Martinets.

Des nouvelles idées

Des projets de développement sont à l'étude prenant en compte les activités phares de l'établissement. Au cœur des réflexions, la chirurgie ambulatoire et la dialyse notamment.

« Pour la chirurgie ambulatoire, l'idée est de rendre le parcours "Patient" plus agréable et convivial. Quant au centre de dialyse, des réflexions sont en cours pour le rendre encore plus accueillant et moderne », indique le directeur.

« Enfin, partant du constat que, dans les hôpitaux, et notamment dans les services d'urgence, les temps d'attente sont jugés trop longs pour les patients, nous souhaitons développer une procédure qui permettra, pour des patients envoyés en urgence par leur généraliste, une prise en charge rapide par nos spécialistes », poursuit Bertrand Mauget.

Ce nouveau projet, qui vient d'être présenté aux membres du personnel et aux médecins de l'établissement, devrait être lancé prochainement. Affaire à suivre...

* Les maternités françaises sont classées en trois catégories. Les établissements de niveau 1 (près de 50 % des maternités) prennent en charge les grossesses et les accouchements « simples » (sans complication).

Confidentialité et écoute



Andrée Genovesi, adjointe au maire aux Affaires sociales et familiales et à la Santé, et Murielle Schneider, conseillère municipale à la Santé.

Depuis le 2 janvier, un centre de planification et d'éducation familiale (C.P.E.F.) a ouvert ses portes au sein de la P.M.I. départementale de Rueil. Il reprend les activités jadis exercées par l'association Santhar. Entretien avec

Andrée Genovesi, adjointe au maire aux Affaires sociales et familiales et à la Santé, et Murielle Schneider, conseillère municipale à la Santé. ▶ **Propos recueillis par Anna-Maria Conté**

Rueil Infos : Qu'est-ce qu'un centre de planification et d'éducation familiale ?

Andrée Genovesi : C'est un lieu d'accueil et d'écoute où l'on peut prendre rendez-vous avec un médecin ou une conseillère conjugale. Il propose des consultations médicales relatives à la contraception, l'I.V.G., la sexualité, le dépistage et le traitement des infections sexuellement transmissibles (I.S.T.). C'est aussi un lieu d'écoute et de conseil pour les personnes victimes de violences familiales, sexuelles ou conjugales.

R.I. : À qui s'adresse-t-il ?

Murielle Schneider : Le centre, comme tous les autres C.P.E.F. de France, est ouvert à tous, sans distinction d'âge ou de situation, dans le respect du secret médical. Des équipes pluriprofessionnelles proposent des entretiens, individuels, en couple ou en famille, afin de soutenir les usagers dans les aspects relationnels de leur vie affective et sexuelle. Bien sûr, orienter et accompagner les adolescents, filles et garçons, reste une des missions principales du centre.

R.I. : Les consultations sont-elles gratuites ?

A.G. : Absolument ! Le suivi médical et les entretiens sont confidentiels et gratuits. Les consultations médicales sont prises en charge, comme toute consultation, par la Sécurité sociale et/ou la mutuelle. Pour les mineurs et pour les adultes sans couverture sociale, c'est le conseil départemental qui prend en charge les dépenses.

R.I. : Est-ce que le centre organise des actions extérieures ?

M.S. : Oui, la diffusion d'informations et des actions individuelles et collectives de prévention peuvent être organisées à l'extérieur du centre, en liaison avec d'autres organismes ou collectivités. Dans ce cadre, l'information sur la sexualité et l'éducation familiale des collégiens de quatrième et/ou troisième reste une activité prioritaire, en partenariat avec l'Éducation nationale.

C.P.E.F. de Rueil - P.M.I. départementale : 16 bis avenue de la République

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le jeudi matin). Consultation médicale ou entretien avec la conseillère conjugale et familiale sur rendez-vous au 01 47 49 60 13.



Agenda santé

Difficultés psychiques : des lieux pour en parler

• Dans le cadre d'un partenariat avec le service Prévention-Santé, une permanence d'écoute et de conseils animée par des représentants du service public de psychiatrie adulte (**M.G.E.N.**) se tient le troisième mardi de chaque mois, de 9h30 à 11h (sans rendez-vous) 2 place Jean-Jaurès. Ceux-ci répondront à vos questions relatives à la souffrance psychique.

• **L'Unafam** (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques) vous propose de rencontrer ses bénévoles, qui vous offriront écoute et accompagnement face aux difficultés psychiques d'un proche. L'association organise une permanence le premier mercredi du mois, de 16h à 18h (sur rendez-vous au 06 95 30 98 82), à la maison de l'autonomie (10 ter rue d'Estienne-d'Orves).

Ciné égalité

En partenariat avec la société American Express et le Centre d'information du droit des femmes et des familles, le service Prévention-Santé organise une projection du film *We Want Sex Equality*, de Nigel Cole (2010). Celle-ci sera suivie d'un échange avec des professionnels du secteur public et privé.

Lundi 16 janvier, à 20h
Cinéma Ariel « centre-ville » :
97 avenue Paul-Doumer
Renseignements et inscriptions auprès du service Prévention-Santé : 01 47 32 82 68

Bien dormir

Dans le cadre du cycle « Question de santé », le service Prévention-Santé propose aux seniors deux rendez-vous sur le thème du sommeil :

• **Conférence « Le sommeil des seniors »**, animée par le réseau Morphée
Jeudi 19 janvier, de 10h à 11h30
Maison de l'autonomie :
10 ter rue d'Estiennes-d'Orves

Inscriptions conseillées auprès du service Prévention-Santé : 01 47 32 82 68

• **Atelier sommeil**, animé par Sylvie Laroze-Cervetti, sophrologue
Jeudi 26 janvier, de 10h à 11h30
Maison de l'autonomie :
10 ter rue d'Estiennes-d'Orves

Inscriptions obligatoires auprès du service Prévention-Santé : 01 47 32 82 68

Une vision d'avenir

Si l'adoption du budget primitif pour l'exercice 2017, prévu avec 0% d'augmentation des taux d'impôts locaux, a été au cœur du conseil municipal du 14 décembre, d'autres délibérations ont également animé le débat. Retour sur les points forts. ▶ Anna-Maria Conté



de l'État, la hausse de la péréquation et une revalorisation du point d'indice des fonctionnaires.» Et le maire d'ajouter: «En trois ans, nous avons été obligés d'absorber une ponction de 45 millions d'euros, soit un quart du budget de la Ville ! Les mesures prises depuis trois ans – économies de gestion, participation accrue des usagers aux coûts des services et recours à la fiscalité, de + 4% (en moyenne) en 2015 et de + 3% (en moyenne) en 2016 – nous permettent aujourd'hui de tenir notre promesse de ne pas augmenter les taux des impôts en 2017. Souvenez-vous du document distribué dans vos boîtes aux lettres en 2014, qui contenait la promesse qu'en 2017, il y aurait 0% d'augmentation d'impôts. Je l'avais signé ! Cette promesse a été tenue et nous pouvons tous en être fiers ! » Après la présentation du budget (dont vous retrouverez l'essentiel dans le dossier finances, pages 12-15), un débat a eu lieu avec les membres des groupes d'opposition. Enfin, le conseil municipal l'a adopté avec 41 votes pour et 8 votes contraires.

Avec 58 délibérations votées à l'unanimité, 49 avec absentions, dix avec votes contraires et deux sans vote («prend acte»), la dernière séance de l'année 2016 du conseil municipal a été dense et a duré près de quatre heures !

Subventions de fonctionnement

Fin d'année oblige, avant de parler budget, les élus ont abordé le sujet des subventions de fonctionnement accordées au centre communal d'action sociale, à la maison de l'emploi, à la caisse des écoles (*lire encadré*), aux sociétés d'économie mixte (telles que le théâtre André-Malraux) et aux associations locales, notamment l'association Raiq villages et les centres culturels. À ce propos, le maire a félicité les deux associations pour l'effort de

rationalisation accompli: «Les activités en doublon ont été supprimées, et environ 300 000 euros d'économies de fonctionnement ont été réalisées ! Quant à la fusion des deux structures, que nous avons envisagée il y a deux ans, je me demande aujourd'hui si elle est vraiment nécessaire. Après tout, l'objectif que je leur avais fixé a été atteint, et je souhaite que les Raiq puissent continuer de participer au renforcement de la cohésion sociale dans les quartiers et que les centres culturels continuent de délivrer les excellentes pratiques qui sont les leurs.»

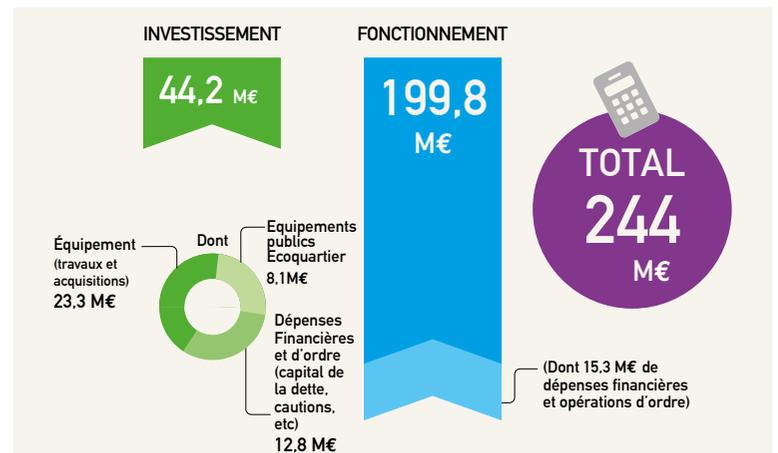
Le budget 2017

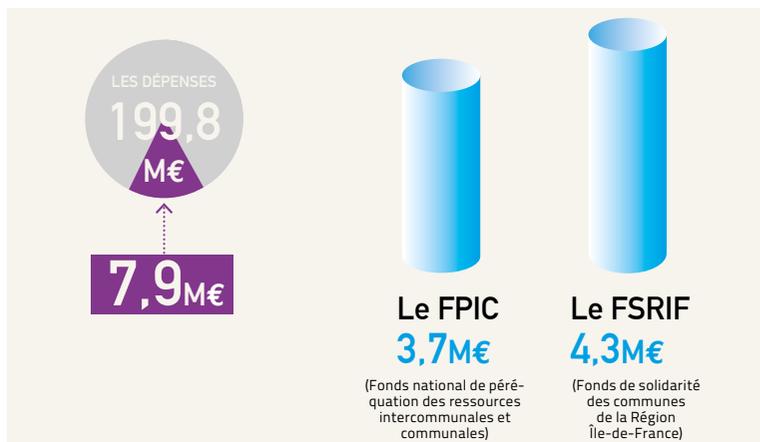
Par la suite, François Le Clec'h, premier adjoint au maire aux Finances, a présenté le budget primitif pour l'exercice 2017. «Depuis l'an dernier, nous avons choisi de voter le budget en décembre, afin de montrer la bonne santé

financière de la Ville, capable d'équilibrer son budget sans reprise des résultats, a-t-il expliqué en préambule. Vous noterez que celui-ci s'inscrit toujours dans un contexte national difficile, marqué par une nouvelle baisse des dotations

Revalorisation des tarifs

Les tarifs des classes de découverte, de la médiathèque et des bibliothèques, des opérations funéraires, des locations des salles municipales





et des droits d'occupation du domaine public ont également été examinés. Sans entrer dans les détails, l'on peut affirmer qu'une revalorisation de 2% (en moyenne) sera appliquée en 2017. «Même si je revendique le principe selon lequel les usagers doivent participer davantage aux coûts des services, je ne souhaite pas que cette participation soit trop importante, car je me rends compte que l'argent qui paie les impôts et les services vient de la même poche ! », a déclaré le maire.

La maison Giquel

Parmi les autres délibérations abordées, l'acquisition amiable pour un euro symbolique, dans le cadre d'une offre de concours par la société S.C.C.V. Canal street (représentée par la société Icade promotion), de la maison de ville dénommée Daubigny a relancé la polémique autour des rumeurs selon lesquelles la Ville voudrait détruire la maison Giquel «Non ! Depuis dix ans, je répète que je veux "sauver" la maison Giquel !, a réaffirmé le maire. J'attendais simplement que les conditions soient réunies pour agrandir le site et pouvoir en faire un lieu culturel ! » (lire encadré ci-contre).

Le projet autour du lac de Richelieu

Pareillement, la convention d'aménagement d'un lieu public autour du lac

situé sur l'ancien domaine de Richelieu a relancé les inquiétudes sur le projet immobilier du secteur dit «du parc de Novartis». À ce propos, le maire a rappelé les grandes lignes de cette aventure: «Dans les années 70, le groupe Novartis avait installé son siège social à Rueil dans un bâtiment construit sur l'ancien domaine de Richelieu. Entre-temps, la société a grandi et a logiquement voulu regrouper ses salariés sur un seul site. Un premier projet prévoyait la reconstruction du siège sur place, projet que nous avons accepté moyennant une réduction de 10% de sa surface. Bien évidemment, nous voulions éviter de perdre Novartis. Je vous rappelle que les grandes entreprises représentent 44% des recettes fiscales de la Ville ! Après d'âpres négociations, nous avons obtenu que la société reste à Rueil et qu'elle bâtit son nouveau siège rue Henri-Sainte-Claire-Deville. Le site de Richelieu restait donc libre pour de nouveaux projets, qui viennent enfin de s'esquisser.» (La réunion publique de présentation a eu lieu le 16 décembre. Vous en trouverez une synthèse dans le Rueil Infos de février).

À la fin de la séance, les élus se sont souhaité de bonnes fêtes et se sont donné rendez-vous le 1^{er} février pour le premier conseil municipal de 2017 (information à vérifier sur villederueil.fr)

La caisse des écoles devient un établissement public

Afin de s'adapter à la réglementation actuelle, l'association de la caisse des écoles, dont les statuts datent de 1972, sera dissoute au profit de la création d'un établissement public. Neuf membres du conseil municipal y représenteront la Ville : le maire, six conseillers issus de la majorité et deux de l'opposition.

Maquette de la maison Giquel réalisée par les services techniques de la Ville



©C.S.

« La première maquette du projet de la maison Giquel date d'il y a plus de dix ans ! »

«Il est regrettable que des personnes mal renseignées ou de mauvaise foi fassent courir des bruits infondés sur l'abandon de la maison Giquel par la Ville », s'est exclamé le maire lors du conseil municipal. En effet, un projet existe depuis longtemps. « La preuve réside dans cette maquette (voir ci-dessus), réalisée il y a plus de dix ans, a-t-il souligné. Bien sûr, le projet définitif pourra être différent, mais elle démontre que la municipalité n'a pas abandonné la maison Giquel. » Il fallait juste attendre que toutes les conditions soient réunies avant de le dévoiler (l'opération a été annoncée dans Rueil Infos de novembre, page 15).

Sauvés de la démolition par le maire *, les restes des célèbres établissements Giquel – à savoir la salle de restaurant – ont fait l'objet de nombreux travaux d'entretien au cours de la dernière décennie. « J'ai toujours eu à cœur de protéger le patrimoine de la Ville, a ajouté le maire. La maison Giquel en fait partie, et nous l'avons régulièrement entretenue avec l'association des Amis de la maison Giquel. Le portail, la toiture, le garage ont été refaits, mais le lieu ne dispose pas d'une étendue suffisante pour la valoriser avec davantage d'activités. Nous attendions d'être propriétaires de la maison Daubigny, l'immeuble qui se situe à côté de la maison Giquel, pour envisager un vrai projet ! »

Les surfaces de ces deux bâtiments réunies (environ 200 m²), auxquelles s'ajoute le terrain cédé pour un euro symbolique (qui a fait l'objet de la délibération exposée ci-contre), permettront de créer un espace culturel doté d'un parc.

En raison de son histoire et de son emplacement sur les bords de Seine, ce centre organisera probablement des activités autour de l'impressionnisme et des guinguettes. Affaire à suivre...

* Qui en a confié la gestion à l'association des Amis de la maison Giquel

TRIBUNES DES GROUPES N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ



De gauche à droite:
François Jeanmaire, Hugues Ruffat,
Anne Hummler-Reaud, Nicolas Redier



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE « RUEIL C'EST VOUS ! »

P.L.U... RIEN NE VA PLUS !

La délibération centrale du dernier conseil municipal portait sur le vote du budget primitif de l'année 2017. L'occasion pour notre groupe, « RUEIL C'EST VOUS », d'apporter une contribution constructive à la vision de Rueil-Malmaison, non pas seulement pour l'année à venir mais sur les dix prochaines années.

Quel axe de travail et de recherche devons-nous privilégier pour imaginer le futur de notre ville ?

Le plan local d'urbanisme a été la clé de voûte de notre réflexion. Il préfigure en effet le « nouveau » Rueil, sa population à court terme, les services et aménagements publics nécessaires. Malheureusement, les 1500 pages du P.L.U. sont totalement indigestes, et les quelques dizaines de planches sont illisibles, sauf à posséder une tireuse de plans à la maison. Et que penser du classement en élément remarquable (P.L.U. 5.1 page 83 – modification en date du 30 juin 2016) de l'ancienne jardinerie boulevard Pourtout en « maison bourgeoise néorégionale du XIX^e siècle » ?

Nous avons donc suivi la proposition du maire de nous rapprocher de l'adjoint concerné par nos interrogations.

Dès le 4 avril 2016, lors d'un entretien formel, nous avons demandé à l'adjoint au maire en charge de l'Urbanisme de nous transmettre les informations concernant les opérations actuelles et les projets immobiliers (nombre de logements et localisation, entre autres). N'ayant eu aucun retour sauf une fin de non-recevoir, nous avons écrit le 23 novembre pour rappeler notre souhait d'obtenir :

- La liste des programmes en cours et à venir
 - La liste des permis de construire en instruction
- Pour chaque opération, nous demandions tout simplement l'adresse, le nombre de logements et de parkings, le nombre d'étages, le pourcentage de logements sociaux, les dates de début des travaux et de livraison prévisionnelle.

Devant le silence persistant, nous avons réitéré notre demande lors du conseil municipal. La réponse fut que nous nous étions trompés de « guichet » et qu'il aurait fallu nous adresser à l'adjoint en charge des Permis de construire. Preuve s'il en est que la communication dans

la majorité municipale est optimale, ou comment essayer d'enterrer un sujet brûlant pour nombre de Rueillois ! Malgré tous ces obstacles répétés, nous avons enquêté nous-mêmes, et les résultats font peur pour « une ville de province aux portes de Paris ». Plus de 20 programmes en cours, plus de 4000 logements dans les cinq ans à venir ! Bien avant la mise en service de la nouvelle gare du Mont-Valérien et l'arlésienne du prolongement du tramway. Une inquiétante frénésie de construction s'est emparée de la ville, tous azimuts... Que Rueil-Malmaison se transforme, oui, mais il faut conduire ce changement ensemble et non pas lors de réunions publiques où les projets sont déjà validés dans les bureaux feutrés de la mairie. En infrastructures, en suivi qualité dans la ville, en mesure de densification urbaine (il y a des limites)... Si les taux d'intérêt montaient en 2017, quelles seraient les conséquences sur les stocks d'inventés et le prix de l'immobilier, aujourd'hui à prix d'or ?

La Ville a besoin d'argent et vend à tour de bras tout ce qui lui appartient. Mais a-t-elle les moyens d'anticiper tout ce que cela va supposer en moyens collectifs ? N'abîme-t-elle pas aujourd'hui la ville par une surcharge de densité préjudiciable dans un avenir proche ?

Les Rueillois se réveillent et ont envie de dire comment ils voient l'avenir de leur ville.

Nous encourageons le maire à leur prêter l'oreille. Vraiment !
Très belle année 2017 à toutes et à tous.

Vos élus de RUEIL C'EST VOUS

francois.jeanmaire@mairie-rueilmalmaison.fr
hugues.ruffat@mairie-rueilmalmaison.fr
anne.hummler@mairie-rueilmalmaison.fr
nicolas.redier@mairie-rueilmalmaison.fr

De gauche à droite:
Roland Toulouse, président de groupe (P.S.), Martine Jambon, conseillère (P.S.), Jacob Pinto, conseiller (P.S.)



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE « CONSTRUIRE RUEIL 2020 »

ps.rueil@gmail.com et blog : www.ps-rueil.fr

Chers concitoyens,

Chacun des élus de notre groupe vous adresse ses vœux les plus sincères en ce mois de janvier 2017.

Gardons confiance en notre pays et en nous-mêmes, après une année 2016 difficile durant laquelle, à nouveau, la barbarie terroriste ne nous a pas épargnés.

Nous vous souhaitons une année 2017 où régneront sécurité, prospérité économique et cohésion sociale.

Souhaitons-nous aussi une année où la santé et le bonheur seront présents pour tous.



Vincent Poizat

Exigeons un écoquartier à énergie positive à Rueil

Le 29 novembre dernier, le maire de Rueil a levé le voile sur la première phase de l'écoquartier de l'Arsenal. Or, les aspects énergétiques du projet sont encore très flous. L'objectif annoncé pour les immeubles est la RT2012-20 %, sans que soit exigé le label Effinergie+. La Ville pourra-t-elle contrôler que les nouvelles constructions répondent bien à la RT2012-20 % ?

Nous avons appris également que la biomasse

était abandonnée au profit du biogaz pour alimenter le réseau de chaleur, mais qu'une étude sur un mégaprojet de géothermie était menée en parallèle. Alors, biogaz ou géothermie pour le réseau de chaleur ? Sachant qu'aucune des deux solutions évoquées n'est à ce jour documentée et chiffrée. D'où viendrait le biogaz ou la géothermie pour atteindre l'écoquartier ?

Notre proposition est simple et clarifie la situation : exigeons le label Bepos pour tous les bâtiments qui surgiront de terre dans l'écoquartier. Les constructeurs

anticiperont la norme RT2020 qui entrera en vigueur très peu de temps après la construction des premiers bâtiments. Ce label suscitera l'innovation chez les promoteurs pour atteindre la performance à moindre prix. Les habitants n'auront plus de factures de chauffage, voire pourront devenir revendeurs d'électricité. La RT2020 rendra obsolète de fait le réseau de chaleur, puisque chaque bâtiment sera autonome en production de chaleur.

L'économie faite sur le réseau de chaleur permettra de réduire d'autant les droits à construire pour les promoteurs, permettant ainsi d'absorber le (possible) surcoût

de construction occasionné par le label Bepos. Le cercle vertueux sera enclenché en faveur d'un écoquartier à énergie positive et à coûts maîtrisés, modèle du développement urbain futur de Rueil.

Nous souhaitons une année sobre et heureuse à toutes les Rueilloises et tous les Rueillois.

Suivez-nous sur Twitter :
<https://twitter.com/RueilVert>
Ou sur Facebook :
<https://www.facebook.com/rueilvertetpourtous/>

LE CONSEILLER MUNICIPAL DU GROUPE « RUEIL EN VERT ET POUR TOUS »

rueilvertetpourtous.net et rueilvert@laposte.net

De l'art dans votre ville et votre vie

Le 13 janvier, la Ville inaugure sa nouvelle maison des arts et de l'image, qui abrite l'école municipale d'arts ainsi qu'une pléiade d'associations culturelles rueilloises. Venez découvrir ce lieu partagé, dédié aux arts plastiques et visuels, aux rencontres et à tous les Rueillois. ▶ Maryline Archimbaud



La mission de diffusion, enfin, se traduit par des expositions, des temps de rencontre, des conférences de professionnels des arts plastiques et visuels (chorégraphe, céramiste, cinéaste...) en lien avec l'actualité culturelle locale ou nationale, dans et hors les murs. Dans une démarche de décentralisation voulue par le maire, la maison des arts et de l'image investira en effet toute la ville avec différents événements organisés dans les villages durant l'année (*lire Rueil Infos de mai, page 12*). « Elle pilotera certaines manifestations en lien avec les arts plastiques et visuels, afin de leur donner plus de visibilité et de cohérence », explique Carole Berté, directrice de la Culture de la Ville.

« Construire/reconstruire »

Un programme d'action culturelle sera présenté lors de l'inauguration des lieux, le 13 janvier. Le thème

« construire/reconstruire » choisi pour cette soirée illustre la renaissance d'un site qui, comme l'annonce Florence Joterat-Jacquier, responsable de la maison des arts et de l'image, entend devenir « un lieu de référence autour des arts plastiques et visuels, à l'instar de la médiathèque pour la lecture publique et du conservatoire pour la musique ». Ce dernier donnera à cette occasion un ciné-concert original. Le public pourra aussi prendre part à la réalisation d'une œuvre collective avec une artiste plasticienne et découvrir les photographies de Béatrice Ferran, élève à l'école d'arts. Enfin, la compagnie Act'or, hébergée à la maison des arts et de l'image, animera une visite théâtralisée de cet équipement qui vous réserve bien d'autres surprises...

Maison des arts et de l'image
3 rue du Prince-Eugène
Tél. : 01 55 47 14 80
Inauguration le vendredi 13 janvier,
à partir de 19h

Après l'école ménagère de Julia Stell, le collège de la Malmaison et enfin l'école supérieure d'arts, le beau bâtiment du 3 rue du Prince-Eugène a entamé, en septembre dernier, un nouveau chapitre de son histoire. Rebaptisé maison des arts et de l'image, il accueille toujours l'école municipale d'arts, mais aussi une vingtaine d'associations rueilloises dans le champ culturel. L'objectif d'un tel dispositif ? « Le maire a voulu changer l'appellation de ce bâtiment historique et en faire un lieu vivant et ouvert à tous », répond Olivier de la Serre, adjoint au maire aux Affaires culturelles. « Favoriser, par la proximité, les échanges et les synergies entre les associations et avec l'école d'arts », poursuit Carole Thierry, conseillère municipale chargée des Relations avec les associations culturelles.

Trois axes d'action

La maison des arts et de l'image œuvre dans trois domaines : la formation, les ressources et la diffusion.

La formation, tout d'abord, est assurée par les associations et surtout par l'école municipale d'arts, qui a hérité de l'ancienne école supérieure tout le matériel et bon nombre d'enseignants de grande qualité dans des domaines variés (peinture, dessin, photo, vidéo, volume...). La maison accueille également un atelier de *street art*. « Cette structure a vocation à diversifier les publics », souligne Carole Thierry.

Pensée comme un lieu de ressources, la maison des arts et de l'image met ses ateliers et ses équipements à la disposition des associations, des artistes en résidence et des Rueillois, sur présentation d'un projet culturel. Ils pourront trouver ici toutes les compétences et le matériel dont ils ont besoin pour le mener à bien de A à Z. Le tout nouveau café des arts, au cœur du bâtiment, jouera un rôle essentiel dans la rencontre de profils divers et l'émergence de projets transversaux.

Circulation à Paris: vignette obligatoire !

À partir du 15 janvier, la nouvelle vignette Crit'Air, déclinée en sept catégories, sera obligatoire pour rouler à Paris, première zone de circulation restreinte (Z.C.R.). Cette mesure, qui encourage les moyens de locomotion propres, vise à limiter la pollution de l'air, particulièrement préoccupante dans notre région et responsable de 48 000 décès prématurés par an en France. Ce dispositif est amené à remplacer le système actuel de circulation alternée en cas de pic de pollution (26 cas enregistrés en 2016). Notez enfin que des aides sont prévues pour inciter les automobilistes à remplacer les véhicules les plus polluants.

Vignettes disponibles au prix unitaire de 4,18€ sur le site certificat-air.gouv.fr

Informations et modalités: paris.fr/stoppollution ou #stoppollution



Aide à l'achat d'un vélo électrique

Le 1^{er} mai 2015, la communauté d'agglomération du mont Valérien (C.A.M.V.) mettait en place un dispositif d'aide financière à l'achat d'un vélo à assistance électrique (V.A.E.) en faveur des habitants de Rueil, Nanterre et Suresnes. Les crédits n'étant pas encore épuisés, l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense (Pold), successeur de la C.A.M.V., a décidé de prolonger le dispositif dans les mêmes conditions pour les trois communes concernées.

Documents téléchargeables sur le site de la Ville: villederueil.fr



Nouvelle acquisition du musée

Le musée d'histoire locale vient de faire l'acquisition d'un portrait de Joséphine, peint sur une plaque de porcelaine dure polychrome par Adèle Hoguer (1786-1840), formée à la Manufacture nationale de céramique de Sèvres. Il s'agit d'une copie du célèbre tableau d'Antoine-Jean Gros conservé au musée national du château de Malmaison. Une pièce à découvrir au musée à partir du 1^{er} février!

Musée d'histoire locale: place du 11-Novembre et des Anciens-Combattants - Tél.: 01 47 32 66 50

Je recycle mon sapin de Noël

L'établissement public territorial Paris Ouest La Défense (Pold) organise une collecte de sapins de Noël. Ceux-ci seront broyés sur place et compostés. Pensez à retirer préalablement toutes les décorations. Attention! Les sapins recouverts de neige artificielle ne sont pas acceptés.

Samedis 7 et 14 janvier, de 9h à 16h
Parking de la piscine des Closeaux: boulevard Marcel-Pourtout
Renseignements (service Voirie-Propreté): 01 41 96 88 00
ou ambassadeursdutri@mairie-rueilmalmaison.fr

Paris Ouest La Défense
Établissement public territorial - Métropole du Grand Paris

JE RECYCLE mon Sapin de Noël!

En l'apportant sur le parking de la piscine des Closeaux, bd Marcel Pourtout, à Rueil-Malmaison.

LES SAMEDIS 7 et 14 JANVIER 2017, de 9h à 16h

Les sapins seront broyés sur place, puis compostés.

Pour tout renseignement, je contacte un ambassadeur du tri au service Voirie-Propreté de Rueil-Malmaison au 01 41 96 88 00 ambassadeursdutri@mairie-rueilmalmaison.fr

Je pense à retirer boules et guirlandes. Les sapins recouverts de neige artificielle ne sont pas acceptés.

Rueil-Malmaison



35 tonnes de nourriture pour les plus démunis

Organisée par le Rotary Club de Rueil, la collecte de la Banque alimentaire des 25, 26 et 27 novembre a reçu le généreux soutien de la population rueilloise, bénévoles et donateurs confondus. Quelque 35 tonnes de nourriture ont été récoltées à cette occasion, dont 14 tonnes seront dévolues à l'épicerie sociale de Rueil-Malmaison. Le Rotary Club tient à remercier tout particulièrement les scouts, pionniers et caravelles du Vésinet, les membres du conseil municipal des jeunes, des conseils de village et des associations participantes (Génération des futurs citoyens, parents d'élèves...), les directeurs d'établissement et enseignants qui ont contribué à l'événement, ainsi que les services logistiques de la Ville. Une belle réussite collective à porter à l'actif de notre ville et de ses citoyens !



Des enfants heureux !

Pour la quatrième année consécutive, les agences Century 21 Beauharnais ont organisé, en novembre dernier, une collecte de jouets en faveur des enfants défavorisés. Grâce à la générosité des Rueillois, un nombre record de 3028 jouets ont été collectés (contre 1880 en 2015). Un grand merci à tous les généreux donateurs qui ont redonné le sourire à de nombreux enfants !

COLLECTE DE JOUETS
du 1^{er} au 30 novembre 2016

Offrez un Noël à tous les enfants !

Remportez vos jouets dans votre agence au profit d'une association pour les enfants.

Century 21

TRANSACTION GESTION SYNDIC ENTREPRISE COMMERCE



Campagne de recrutement de conciliateurs de justice

La cour d'appel de Versailles lance une campagne de recrutement de 77 conciliateurs de justice dans son territoire de compétence.

Auxiliaire de justice bénévole nommé par le premier président de la cour d'appel, le conciliateur de justice intervient dans le cadre d'un différend entre deux personnes, afin de trouver une solution amiable et gracieuse au conflit et d'éviter un procès. Il peut être saisi par le plaignant ou sur délégation du juge d'instance. Autonome, il organise son activité selon ses disponibilités.

Les candidats doivent être majeurs, jouir de leurs droits civils et politiques, ne pas être investis d'un mandat électif, ne pas exercer d'activité judiciaire et justifier d'une expérience juridique d'au moins trois ans.

Les candidatures sont à adresser à la cour d'appel de Versailles, première présidence, 5 rue Carnot, 78000 Versailles

Plus d'informations auprès de Françoise Pouleau-Calando : f.p.c@free.fr

Journée mondiale des lépreux: soyons généreux !

L'Ordre de Malte se mobilise dans le cadre de la 64^e Journée mondiale des lépreux. Loin d'être éradiquée, cette terrifiante maladie frappe toutes les deux minutes dans le monde. Fidèle à sa tradition, l'Ordre de Malte intervient dans les soins aux malades, la prévention, la réinsertion des patients guéris, la formation des professionnels de santé locaux et le financement de la recherche. Afin de poursuivre ses activités, il invite les Rueillois à témoigner de leur grande générosité lors de la quête nationale des 27, 28 et 29 janvier.



Pharmacies de garde

Dimanche 8 janvier

Pharmacie Tan

53 rue Danton

Tél. : 01 47 51 29 59

Dimanche 15 janvier

Pharmacie Guillet

28 rue des Frères-Lumière

Tél. : 01 47 51 32 41

Dimanche 22 janvier

Pharmacie Algarra

66 rue des Écoles

Tél. : 01 47 51 29 77

Dimanche 29 janvier

Pharmacie Guillaume

18 rue Vaillant-Couturier

Tél. : 01 47 49 01 36

Johan Lopes au sommet de son art

Un grand bravo à Johan Lopes, ici accompagné de son frère et coach Mickaël, pour son écrasante victoire à la coupe de France de karaté, qui s'est déroulée à Lille le 4 décembre dernier. Encore une belle année en perspective pour le champion rueillois !



They are fluent in English

Le collège-lycée La Salle - Passy Buzenvall est pionnier d'un programme novateur bilingue. En effet, il est le premier en France à offrir à 91 élèves en classe de troisième une formation dite « dual diploma » sur 4 ans, via une plateforme d'enseignement. Mêlant nouvelles technologies et double culture franco-américaine, échangeant avec des élèves du monde entier suivant le même programme « Academica », les élèves du cursus obtiendront un double diplôme à l'issue de leur terminale puisque, en plus du baccalauréat français, ils prépareront le « High School Diploma » américain.



Fabien Delobelle dans la cour des grands



© World Archery

Fabien Delobelle, champion de la Section de tir à l'arc de Rueil (Star), poursuit son irrésistible ascension : lors de la deuxième étape de la coupe du monde en salle, les 10 et 11 décembre à Bangkok, l'archer rueillois a décroché une belle 4^e place, s'inscrivant ainsi en deuxième position du classement général. Félicitations à Fabien qui signe là une année sportive exceptionnelle !



Le 30 novembre, le président d'Academica, Julio Robaina (deuxième en partant de la droite sur la photo et serrant la main de Jean-Marie Ballenghien, directeur du collège-lycée La Salle - Passy Buzenvall) est venu à Rueil-Malmaison lancer le programme. Étaient également présents Frédéric Lefebvre, député des Français établis en Amérique du nord qui a oeuvré à la mise en place du programme, Patrice Cosson, adjoint au maire chargé de l'éducation, et Jean Christian Larrain, conseiller municipal.

Appel à bénévoles

La prochaine édition du **Jubilé impérial** de Rueil-Malmaison aura lieu les 23 et 24 septembre. Vous souhaitez vivre pleinement cette manifestation au cœur de l'événement ? Soyez bénévole, seul, en famille ou entre amis !

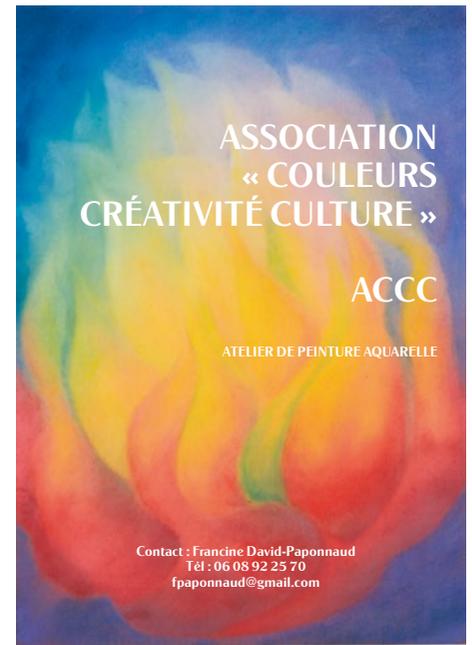
Contact (service de la Vie associative) :
01 47 32 68 25 ou jubile.imperial@mairie-rueilmalmaison.fr



Initiez-vous à l'aquarelle

L'Association couleurs créativité culture (A.C.C.C.) organise un atelier de peinture à l'aquarelle pour adultes, animé par Francine David-Paponnaud et axé sur la découverte des couleurs, entre ombre et lumière.

Le mercredi, de 9h30 à 11h30 ou de 19h à 21h
Ouverture possible d'un nouvel atelier le jeudi soir
Centre culturel Edmond-Rostand : 20 boulevard Edmond-Rostand
Renseignements et inscriptions : 01 47 51 85 45 ou 06 08 92 25 70 ou fpaponnaud@gmail.com



Le village Téléthon



Organisé le 3 décembre sur le parvis de la médiathèque par l'Espace Ressources Handicaps de la Maison de l'autonomie de la Ville, le village Téléthon a permis de récolter 1022 euros.

Merci aux Rueillois et aux associations (des Paralysés de France, Chœurs de Rock,

MEB Bethel Gospel, Rev'Sculpt, Musicaccord, Accro d'jazz, Cœur Couleur, Phildissime, Philatélique de Rueil) et aux autres partenaires (The loft, Bastide confort médical, République de Buzenval, le service Jeunesse et les directions Prévention Médiation et de l'Education de la Ville) chargés des animations.

Stages de février

À l'occasion des vacances de février, les centres culturels organisent de nombreux stages pour enfants et adolescents : sciences, cinéma, théâtre, scrapbooking, bande dessinée, dessin manga, céramique, piano et musique de chambre, musique d'ensemble, cirque...

Du 6 au 10 février
Dates, horaires, tarifs et inscriptions auprès des quatre centres culturels
Consultez le dépliant en ligne : lescentresculturels-rueil.com/images/StagesEnfantsHiver16.pdf

enfants et adolescents
automne - hiver 2016-2017

Les centres culturels RUEIL-MALMAISON

Centre Culturel Edmond Rostand
20, bd Edmond Rostand
Tél : 01 47 51 85 45

Ermitage
24, bd Ermitage
Tél : 01 47 52 07 92

Athénée
2, avenue Alphonse Karadine
Tél : 01 47 56 50 50

Atelier Grognaud
6, av. du Château de Malmaison
Tél : 01 47 39 09 69

<http://www.lescentresculturels-rueil.com>

241: encore plus de bus le week-end

Bonne nouvelle pour les usagers de la ligne 241. La RATP annonce un renforcement de la ligne 241 (gare RER de Rueil/Porte d'Auteuil). Jusqu'en décembre, les bus circulaient toutes les 15 à 30 minutes le samedi et toutes les 30 à 60 minutes le dimanche.

À partir de janvier, ils circuleront toutes les 20 minutes le samedi et le dimanche matin, et toutes les 15 minutes le dimanche après-midi.

BUS **241**

NOUVEAU

Votre ligne augmente sa fréquence !

Dès le 3 janvier 2017, l'intervalle entre deux passages de bus passe à :

- ▶ 20 minutes les samedis et dimanches matin,
- ▶ 15 minutes les dimanches après-midi.

Cette amélioration décidée et financée par le STIF permet de faciliter l'usage du bus en Île-de-France.

Information www.ratp.fr
3424

STIF RATP

Agenda

Toutes les tendances de l'art



Les centres culturels vous invitent à découvrir l'exposition de l'association Arts Rueil tendances. Des œuvres éclectiques (art conceptuel,

miniatures, enluminures, sculptures, peinture, assemblages de tissus et techniques mixtes) signées Catherine Caillet, Florence Fournial, Jean-Paul Fournial, Didier Lescaudron, Rumiko Nakagawa, Guy Nouchy et Michelle Patrigeon.

Du 9 janvier au 9 février

Entrée libre

L'Ermitage :

34 boulevard Richelieu

Renseignements : 01 47 52 07 92

Mieux aider les malades de Parkinson

Le comité France Parkinson 92 organise une réunion d'information et d'échange à destination des aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie de Parkinson. Celle-ci sera animée par Ariasy M'Changama, psychologue, et Jacques-Marie Thiebaut, aidant ressource.

Samedi 14 janvier, de 9h à 12h

Entrée libre

Fondation Cognacq-Jay :

16 avenue de Versailles

Renseignements : 06 79 48 64 56 ou a2pa92.fp@gmail.com

En équilibre précaire



Les centres culturels vous invitent à découvrir la pièce *Deux sur la balançoire*, de William Gibson, par la compagnie amateur du Point du jour, mise en scène par Yves

Chambert-Loir, avec Marie Devaud et Philippe Thourel. L'histoire d'une relation improbable entre deux âmes égarées...

Samedi 14 janvier, à 20h45

Tarifs : 14 €, 11 € (tarif réduit)

Centre culturel Edmond-Rostand :

20 boulevard

Edmond-Rostand

Renseignements et

réservations : 01 47 51 85 45

Contes d'hiver



Les centres culturels convient les enfants à partir de 3 ans au ciné-goûter « Neige et les arbres magiques ». Au menu, quatre courts-métrages

réalisés en 2015 par Antoine Lanciaux et Sophie Roze, une animation et un goûter.

Mercredi 18 janvier, à 15h

Tarif unique : 4 €

Centre culturel Edmond-

Rostand : 20 boulevard

Edmond-Rostand

Renseignements et

réservations : 01 47 51 85 45

Le chant choral dans tous ses états



Accompagnée au piano par Asami Beniya, la chorale Gaudeamus se produira devant le public rueillois sous la direction de Remi Corbier. Pop, traditionnel, sacré, baroque, gospel, disco, contemporain, il y en aura pour tous les goûts !

Jeu 19 janvier, à 20h

Entrée libre

Église Saint-Pierre-Saint-Paul :

place de l'Église

Plus d'informations :

ensemble-gaudeamus.blogspot.fr

ou facebook.com/ensemble-

gaudeamus

Une soirée avec les Raclures



Matthieu et Colin Gautier, jeunes cinéastes rueillois, vous invitent à échanger sur leur Websérie, « Les Raclures ». Dans la lignée des *Tontons flingueurs*, la

première saison de onze épisodes rend hommage, avec brio et humour, à la gouaille parisienne des années 50 et 60, façon Lautner et Audiard. Lors de cette soirée, les auteurs viendront à la rencontre du public dans l'optique de réaliser une deuxième saison. Elle sera suivie d'un pot amical.

Vendredi 20 janvier, à 19h30

Maison des arts et de l'image :

3 rue du Prince-Eugène

Plus d'informations :

lesraclures.com, Les Raclures

(sur Youtube et Facebook)

Loto des Lions



Le Lions Club de Rueil-Malmaison organise son 10^e loto quine. De nombreux lots sont à gagner, dont un vélo à assistance électrique, une

télévision L.C.D., un nettoyeur haute pression, un P.C. portable et son imprimante, de l'outillage, un drone, une tablette, des filets garnis et des bons d'achat. Les bénéfices de la manifestation permettront de financer des œuvres sociales. Boissons et restauration sur place.

Dimanche 22 janvier, à 15h30

Atrium : 81 rue des Bons-Raisins

Plus d'informations :

lions-rueilmalmaison.fr

Beethoven ou la force indomptable



Tel est l'intitulé du « concert-lecture » proposé par les centres culturels, d'après le récit de Jehan Despert, avec Daniel Mesguich,

comédien, et Nicolas Celoro, pianiste. Un récit intime de la vie d'un des plus grands compositeurs de tous les temps, frappé par l'épreuve de la surdité et de l'amour impossible.

Mardi 24 janvier, à 20h45

Tarifs : 24 €, 21 € (réduit), 20 €

(adhérent A.C.C.R.M.)

Athénée : 2 avenue

d'Alsace-Lorraine

Renseignements et

réservations : 01 41 96 90 60

Musique et jeu



Les centres culturels présentent le spectacle jeune public (dès 2 ans) « Petit orchestre de jouets » avec Pascal Ayerbe et Jean-Baptiste Tandé. Un concert de « toy music » des plus insolites...

Samedi 28 janvier, à 15h

Tarifs : 8 €, 7 € (tarif réduit),

5,50 € (adhérent A.C.C.R.M.)

Centre culturel Edmond-

Rostand : 20 boulevard

Edmond-Rostand

Renseignements et

réservations : 01 47 51 85 45

Jolie Môme



Présenté par les centres culturels, ce spectacle professionnel conçu et interprété par Dominique Conte (avec Yovan Girard, violon, et Paul Jarret, guitare) rend hommage à Juliette Gréco, légende de la chanson française et icône de Saint-Germain-des-Près.

Samedi 28 janvier, à 15h

Tarifs : 25 € (1^{re} catégorie), 24 €

(2^e catégorie)

Château de la Petite Malmaison :

229 bis avenue Napoléon-

Bonaparte

Renseignements et

réservations : 01 41 96 90 60

Nuit bretonne

L'Amicale des Bretons de Rueil-Malmaison organise son traditionnel fest-noz. Au programme : Kazdall, Kejadenn, Plijadur Orchestra et les sonneurs des Tud Laoun, Yvon et Michelle. Sandwiches, crêpes et boissons sur place. Parking assuré.

Samedi 28 janvier, à partir de 20h

P.A.F. : 10 €

Atrium : 81 rue des Bons-Raisins

Renseignements : 06 08 54 16 20

ou info@bretons-de-rueil.com

ou bretons-de-rueil.com

Mon petit quotidien



Les scènes de la vie quotidienne vues avec humour et poésie. C'est ce que propose le spectacle jeune public « Chut, je crie ! » de L'Ébouriffée, mis en scène par Frédérique Charpentier et Françoise Purnode. Une pépite dénichée par les centres culturels pour les petits Rueillois à partir de 3 ans.

Mercredi 1^{er} février, à 15h

Tarifs : 8 €, 7 € (tarif réduit),

5,50 € (adhérent A.C.C.R.M.)

Athénée : 2 avenue

d'Alsace-Lorraine

Renseignements et

réservations : 01 41 96 90 60

Les bénévoles, une richesse pour les

Outre les équipements sportifs de qualité dont dispose la ville (*dont certains ont été récemment rénovés, lire Rueil Infos d'octobre, pages 40-41*), les Rueillois ont l'embaras du choix quant aux disciplines proposées. Les bénévoles des clubs et leur engagement au quotidien sont au cœur de ce dynamisme. Rencontre avec deux présidents très motivés.

► Morgane Huby



D.R.

Béatrice Kalb, présidente du Rac Gymnastique rythmique (310 adhérents) depuis 2014

«Après sept ans d'activité au sein du Rac Gymnastique rythmique, j'en ai pris la présidence. C'est notamment une responsabilité sur le plan managérial, puisqu'il s'agit d'encadrer l'équipe pédagogique. Heureusement, le Rac nous apporte un

soutien administratif non négligeable. Nous organisons deux compétitions annuelles : cette année, une en individuel et l'autre par équipes. En moyenne, entre 500 et 800 gymnastes y participent. J'ai donc besoin de faire appel à une trentaine de bénévoles, souvent des parents, pour assurer le bon déroulement de ces événements. Mes objectifs sont de maintenir le nombre d'adhérents, de fidéliser les coachs et d'ouvrir un nouveau créneau pour adultes. Pour convaincre de nouveaux bénévoles, je mets en avant la convivialité du club. S'y engager apporte beaucoup humainement, même s'il faut accepter de s'y investir pleinement.»



D.R.

Compétition régionale de gymnastique rythmique individuelle, avec la fédération Ufolep, les 3 et 4 décembre, au gymnase Michel-Ricard.



D.R.

Match de championnat de pré-nationale opposant Rueil à Igny, le 3 décembre, au gymnase Pasteur.

Jean-François Preux, président du Rac Tennis de table (320 adhérents, 11^e club en Île-de-France et 20^e en France) depuis 2010

«Je pratique le tennis de table depuis 45 ans et je suis membre de la section depuis huit ans. Mon expérience m'a poussé à prendre la présidence du club. Il faut savoir composer avec les familles et les coachs. Aujourd'hui, le sport se consomme comme un service. À nous de faire comprendre que le club ne fonctionne pas à la demande et qu'il a une double vocation, le loisir et le challenge. Nous avons 65 jours de compétition par an à organiser, ce qui est lourd du point de vue logistique. Mais je réussis toujours à trouver des bénévoles. Mon objectif est d'obtenir une salle dédiée à la section, un projet qui verra le jour avec le futur écoquartier. Être bénévole au Rac Tennis de table, c'est participer à une aventure solidaire et récolter les fruits de ses efforts lors des compétitions.»



D.R.

clubs



Un week-end en Allemagne

Bénévoles, la Ville vous fait des avances !

Quelque 12 000 Rueillois pratiquent un sport dans un club sportif (dont 5000 au sein du Rac). Avec 80 clubs, (presque) toutes les disciplines sont représentées, et, chaque année, de nouvelles activités voient le jour, à l'instar du parcours d'accrobranche ouvert l'été dernier au centre sportif du Vert-Bois ou des nouvelles formes d'aquagym proposées à la piscine des Closeaux. Le fit-ping, le fit-tennis ou le body-karaté, mixant sport et santé, ont aussi fait leur apparition dans le paysagisme sportif rueillois.

Les bénévoles s'investissent quotidiennement au sein de leur bureau, mais également auprès des adhérents. Ils bénéficient d'un soutien et d'une écoute active de la part de la Ville. «*Outre la subvention annuelle accordée aux clubs, l'office municipal des sports (O.M.S.) peut aussi prendre en charge ponctuellement les déplacements de jeunes sportifs lors de compétitions (lire ci-contre) ou investir en cours d'année pour l'achat de nouveaux matériels*, indique Pascal Perrin, adjoint au maire en charge de la Politique sportive. *Nous entretenons également des liens forts avec les présidents de clubs, via des événements comme le Forum des associations, l'assemblée générale et les trophées de l'O.M.S.* »

À l'avenir, la Ville compte développer de futurs créneaux pour les plus jeunes, créer de nouvelles salles multisports en fonction des futurs projets urbains, mettre l'accent sur le handisport... «*Mais tout cela ne pourra pas se faire sans vous, amis bénévoles !* », lance l' élu.

Depuis 40 ans, dans le cadre jumelage entre Rueil et Bad Soden am Taunus, des tournois sont régulièrement organisés entre les clubs sportifs des deux villes. C'est ainsi que le dernier week-end d'août, sept joueuses du Rac Tennis, accompagnées par sa présidente, Claire Kalaydjian, se sont rendues en Allemagne. Les matchs ont été très disputés, mais ils se sont toujours déroulés dans la bonne humeur.

En marge de la compétition, les joueuses ont été conviées par leurs hôtes à visiter la ville de Francfort, l'abbaye d'Eberbach et le domaine viticole de Johannisberg sur la route des vignobles de Rheingau.

De cette expérience, les participants français et allemands conserveront un heureux souvenir, qu'ils vous invitent à partager dans un document à télécharger sur le site du club, rueil-ac-tennis.fr.

De quoi donner des idées aux membres des autres clubs...



Dernières demeures rueilloises

Mourir et reposer à Rueil. Une fatalité naturelle qui a fait l'objet de bien des débats parmi nos concitoyens, à l'époque moderne et contemporaine... ▶ Yaël Simon

Rubrique réalisée avec le précieux concours des membres de la société historique de Rueil-Malmaison (S.H.R.M.) - Tél. : 01 47 32 57 38

Pendant des siècles, l'unique cimetière rueillois se situe autour de l'église Saint-Pierre Saint-Paul. Jusqu'en 1640, de nombreuses inhumations sont également réalisées au sein de l'édifice, avant de n'être réservées qu'aux grandes familles, puis interdites à la Révolution.

Premier transfert

Sous l'effet de l'augmentation de la population et par mesure d'hygiène, il est question, dès 1782, de déplacer le cimetière du bourg de Rueil dans un lieu plus approprié. En 1784, une convention est signée entre les habitants et Lewal, contrôleur général de la maison de monseigneur le comte d'Artois, stipulant qu'il destinerait un terrain à la création d'un cimetière à la périphérie de la rue du Four-à-Ban (actuelle rue Hervet). Après de multiples tractations, un emplacement est finalement choisi en 1793 non loin du site initialement pressenti, sur la propriété de Madame de Villiers. Malgré les protestations de cette dernière, qui l'estime trop proche des habitations, le cimetière est construit à la lisière de la grand-route de Paris à Saint-Germain (dans le périmètre de l'actuelle place Jean-Jaurès).

Du cimetière ancien au cimetière des Bulvis

Confrontés à une forte croissance démographique, les habitants adressent en 1825 au maire, Monsieur Dherbès, une pétition réclamant un nouveau transfert du cimetière, dont la proximité avec les lieux de convivialité nuit à la solennité des enterrements et dont les miasmes incommode les riverains. « Sous le rapport des mœurs et



Le cimetière ancien.

de la salubrité publique, il ne saurait être plus mal situé», résume la lettre. Le vœu des citoyens rejoint celui du conseil municipal de mettre en œuvre un plan d'alignement des rues et d'élargissement de places et carrefours. Faute de financement, il faut néanmoins attendre 1833 pour que soient entamés les travaux, au lieu-dit « les Basses Mollières ». Ce qui allait devenir le « cimetière ancien » ouvre ses portes en 1837. Composé de fosses communes (3900 m²), de concessions temporaires (560 m²) et de concessions à perpétuité (1150 m²), il est agrandi en 1862. On y trouve les sépultures de personnalités rueilloises (un article complet y sera consacré dans le prochain numéro de Rueil Infos), ainsi que les tombes de soldats et citoyens morts pour la France (guerre de 1870, Première et Deuxième Guerre mondiale, guerres d'Afrique du Nord et d'Indochine) et autres monuments commémoratifs, entretenus par le Souvenir français (lire encadré). Le cimetière ancien conserve également

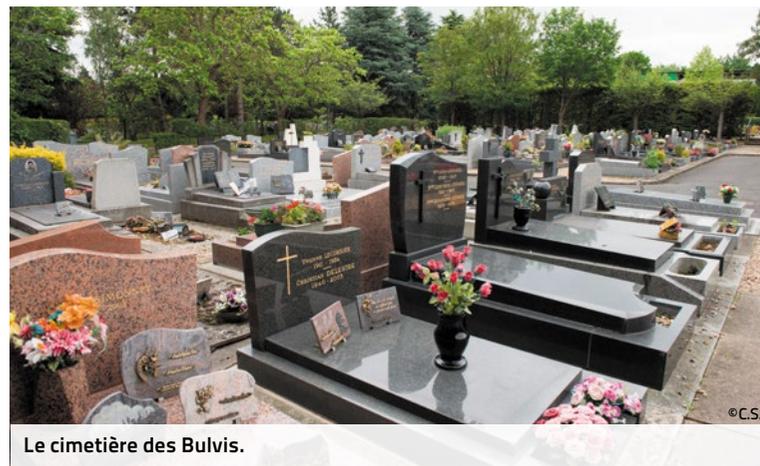
la mémoire de catastrophes qui ont endeuillé notre cité, tels l'explosion de l'épicerie Rocher (1873), le drame du feu d'artifice du 14 juillet 1903, le terrible incendie du cinéma Le Sélect (1947, lire Rueil Infos de décembre, page 31) ou encore la noyade collective des employés des établissements Bauchet à Riva Bella (1955).

Face à sa rapide saturation, l'établissement d'un second cimetière* est envisagé au début des années 40 au lieu-dit « les hauts Bulvis ». Signé par le président du gouvernement provisoire Georges Bidault et par Édouard Depreux, ministre de l'Intérieur, le décret le déclarant d'utilité publique paraît au Journal officiel le 8 novembre 1946. Le cimetière des Bulvis (qui abrite également le nouveau cimetière de Suresnes) est inauguré en janvier 1952, puis étendu en 1957.

- **Cimetière ancien :**
1 place du Souvenir-Français
Tél : 01 47 49 09 20
- **Cimetière des Bulvis :**
108 route de l'Empereur
Tél : 01 47 49 26 89
- **Cimetière :**
rue du Commandant-Jacquot

Source : « Les cimetières de Rueil », par Dominique Lécroart, Bulletin de la société historique de Rueil-Malmaison, n°16, décembre 1991.

* Rueil compte également un troisième petit cimetière, rue du Commandant-Jacquot, qui vient d'être réhabilité grâce au Souvenir français.



Le cimetière des Bulvis.



Le Souvenir français, gardien de la mémoire

Association patriotique et de mémoire dédiée à la conservation des sépultures et à la transmission du sacrifice de ceux qui sont morts pour la France, le Souvenir français voit le jour en 1887 à la suite de l'annexion de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine par l'Empire allemand. Fondé dès le 6 décembre 1901, son comité local veille,

depuis, à la perpétuation de la mémoire des Rueillois qui sont tombés pour notre liberté. Sous l'impulsion de son président actuel, Jean-Pierre Didrit – également conseiller municipal –, le Souvenir français de Rueil-Malmaison, fort de plus de 300 adhérents, procède à l'entretien et au fleurissement des tombes et monuments et participe à de nombreuses cérémonies

commémoratives et sorties scolaires, dans un souci de sensibilisation des jeunes générations. Il prend notamment part au ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe et à son transfert à Rueil chaque 19 janvier, date anniversaire de la bataille de Buzenval.

Contact : didrit.jeanpierre@free.fr

page jeunes

LES INFOS DU C.M.J.



BONNES RÉOLUTIONS 2017

> Un film pour ne pas oublier

Depuis le début de leur mandat, les élus du conseil municipal des jeunes se sont engagés en faveur du devoir de mémoire. L'an dernier, ils avaient déjà proposé un court-métrage sur la déportation. Cette année, ce film, enrichi d'autres témoignages, deviendra un long-métrage, qui devrait être projeté devant des élèves de troisième.

> Soirée caritative

Parmi les autres bonnes résolutions de la nouvelle année, un projet est en train de naître : une soirée de théâtre d'improvisation dont les recettes seront reversées à la Ligue contre le cancer.



L'AVANT-SCÈNE PLACE DU 8-MAI, C'EST FINI !

Le rideau est définitivement tombé à l'Avant-scène ! Tout au moins à la structure sise place du 8-Mai-1945. En attendant le nouvel équipement culturel qui sera construit dans le cadre de l'écoquartier (lire pages 16-17), les activités sont maintenues à l'Avant-scène des bords de Seine, 90 boulevard Bellerive.

Plus d'informations à l'Avant-scène :
01 47 14 09 24 ou avantscene92500@gmail.com ou sur Facebook.

LES infos DU SERVICE JEUNESSE



LUTTE CONTRE LE SIDA

Lors de la Journée mondiale de lutte contre le Sida, plus de 200 jeunes rueillois, élèves du lycée Gustave-Eiffel et du C.F.A. du bâtiment, ont été sensibilisés à cette maladie et aux infections sexuellement transmissibles (lire aussi pages 22-23) par l'équipe de l'information jeunesse, qui a également mené des actions au bureau d'information jeunesse (Bij) et au point d'information jeunesse (Pij). Pour ceux qui auraient manqué ces événements, sachez que tous les renseignements et contacts (centres de dépistage, bonnes pratiques en matière de sexualité et de protection, méthodes révolutionnaires de dépistage, documentation...) sont disponibles au Bij, 16 rue Jean-Mermoz et au Pij, 71 avenue de Fouilleuse.



ARIANE MALIS, L'ÉTOILE MONTANTE DU DOJO

Si le Red Star de Champigny a sa médaillée olympique en la personne d'Émilie Andéol, le Judo Club de Rueil, lui, peut se targuer de compter parmi ses pratiquants une jeune fille des plus prometteuses : Ariane Malis. Elle découvre ce sport dans le cadre du cycle d'E.P.S. de 4^e, prend goût à la pratique et décroche sa ceinture jaune. Un an plus tard, elle rejoint le Judo Club de Rueil. « Ce qui me plaît dans le judo, c'est sa dimension à la fois individuelle et collective, raconte Ariane. On apprend la combativité, la maîtrise de soi et le respect de l'adversaire. Il y a aussi un aspect technique très important avec des automatismes à acquérir. Les combats ne se ressemblent jamais, ce qui est enrichissant. » Le 10 décembre dernier, elle atteint les 8^{es} de finale de la coupe de France junior, un rendez-vous qu'elle a préparé de façon intensive, à raison de trois entraînements hebdomadaires. « Je suis en première année de licence de sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps), et la pratique d'autres sports a été un plus. Le soutien de mon coach, Jérôme Copin, qui me pousse à me dépasser, a également été un atout dans cette compétition. » En attendant de conquérir sa ceinture noire, la championne entend poursuivre ses efforts au sein du Judo Club de Rueil, qu'elle affectionne particulièrement pour ses valeurs de solidarité et d'amitié. « J'y ai trouvé plus qu'un simple club : un espace où je me sens bien et où les filles ont toute leur place », conclut-elle.

TOUS EN ORBITE !

Dans le cadre de la manifestation « La science se livre », la médiathèque organise de nombreux rendez-vous sur le thème « Tous en orbite, Rueil dans l'espace » : expositions grand public, animations réservées aux scolaires (dont des rencontres avec l'astrophysicien Alain Doressoundiram), projections et ateliers.

- Exposition en partenariat avec les radio-amateurs de Rueil-Malmaison
Du 30 janvier au 27 février, au forum de la médiathèque
- Exposition des travaux scolaires en partenariat avec les écoles Albert-Camus et Robespierre B et le collège Marcel-Pagnol
Du 30 janvier au 27 février, secteur jeunesse et secteur sciences & sociétés
- Ateliers « Décollage immédiat » avec Laplikili Studio (pour les 5-10 ans, accompagnés d'un parent)
Samedi 25 janvier, à 16h, au secteur jeunesse
Samedi 4 février, à 16h, à la ludothèque - Espace Renoir
- Projections de films
En février 2017, à l'auditorium de la médiathèque

Médiathèque Jacques-Baumel : 15-21 boulevard Foch

Renseignements : 01 47 14 54 54

Programme complet : mediatheque-rueilmalmaison.fr ou rueilscope.fr



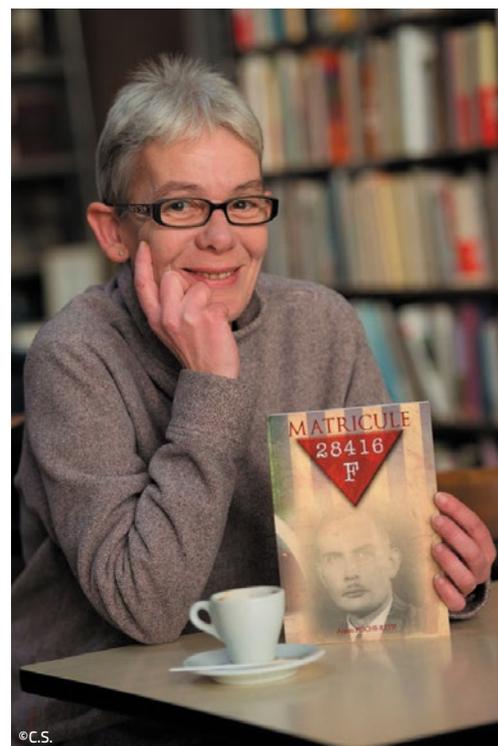
Départ de Thomas Pesquet dans l'espace.

Agnès Rétif

«Passeur de mémoire»

Contribuer tout à la fois à son histoire familiale, à la mémoire collective et à la construction de soi, telle est l'importante mission que s'est assignée Agnès Rétif voici plus de vingt ans. D'origine normande, cette Rueilloise de cœur, agent de la municipalité depuis 1988 et bénévole à la Croix-Rouge, vient de faire paraître *Matricule 28416 F*, aboutissement d'une quête de longue haleine sur les traces d'un «*bon-papa*» qu'elle n'a pas eu le bonheur de connaître. «*Petite, j'ai souffert de ne pas avoir de grand-père, se souvient-elle. À la naissance de mon premier enfant, j'ai réalisé l'importance de renouer avec mes racines et j'ai entamé des recherches approfondies pour reconstituer son parcours.*» Soutenue, notamment, par son père et l'un de ses oncles, la jeune femme se lance alors à l'assaut des archives familiales et publiques, rencontre témoins et descendants animés de la même exigence de vérité. Au cours de cette expédition initiatique se révèle peu à peu le destin héroïque de Jean Pesche. Directeur de la mine de Sancy, à Trieux, officier de réserve mobilisé en août 1939, fait prisonnier après la bataille d'Ahéville (20 juin 1940) et interné un an à l'oflag

de Lübeck avant d'entrer dans la Résistance, cet homme d'honneur allait être arrêté par la Gestapo le 5 mars 1943, sur dénonciation. Déporté à Mauthausen, il devait être affecté au kommando de Loibl-Pass. Situé dans le massif des Karavanke, à la frontière austro-yougoslave, ce camp annexe oublié était voué au percement d'un tunnel stratégique vers les Balkans. Dans des conditions inhumaines, Jean Pesche s'y distingue par de multiples actes de bravoure. Extrêmement affaibli à l'heure de sa libération par les partisans, le 8 mai 1945, il s'éteint le 5 novembre 1947 des suites des mauvais traitements qu'il avait subis. Outre les réalités insoutenables de l'enfer concentrationnaire, sa petite-fille découvre l'attitude contrastée des populations locales – l'hostilité autrichienne et la solidarité slovène –, ainsi que la brigade Liberté, formée par des déportés qui ont choisi de différer leur rapatriement pour combattre leurs bourreaux. Fière du courage exemplaire de ce grand-père «*mort en homme libre*» et décoré à titre posthume, Agnès Rétif en publie aujourd'hui la tragique expérience, participant ainsi à une inestimable œuvre de transmission, bien au-delà du cercle de ses proches. Un hommage émouvant et instructif.



©C.S.

Matricule 28416 F, disponible à la librairie Dédicaces et auprès de l'auteur (agnesretif28@gmail.com), 16 €



William Penna

Ambassadeur high-tech à Las Vegas

plus grands salons dédiés aux nouvelles technologies, explique-t-il. *J'ai donc rédigé une lettre de motivation sans trop y croire.* Il venait pourtant de décrocher son billet pour le Nevada. Au départ 500,

les facteurs en lice pour cette expérience unique ne sont plus que six à présent. William Penna, qui a grandi entre la France et les États-Unis (son père est américain), est fier de jouer le rôle de «*testeur*» d'innovations numériques pour le compte de son employeur. «*De mes séjours, j'ai toujours ramené les dernières choses à la mode, raconte-t-il. Je suis friand de nouveautés, comme les objets connectés tels que l'iPad, sur lequel je suis branché en permanence quand je*

ne travaille pas. À Las Vegas, j'espère voir aussi les nouveaux modèles de voitures sans conducteur.» Après deux séminaires de préparation en novembre, la nouvelle promotion d'ambassadeurs, parrainée par Axelle Lemaire, secrétaire d'État chargée du Numérique et de l'Innovation, a décollé le 3 janvier pour Las Vegas. Une expérience que William Penna n'est pas près d'oublier.

* Consumer Electronic Show.



Suivez William sur
#Ask1FacteurAuCES

À 37 ans, William Penna, entré à la Poste en 2000, est un facteur heureux. Ancien membre du conseil municipal des jeunes, le Rueillois, chargé de livrer des colis pour l'agence de Nanterre, a reçu en octobre dernier une lettre inhabituelle. «*Ma D.R.H. m'avait incité à participer à un concours pour être l'un des ambassadeurs du groupe au prochain C.E.S.* de Las Vegas, en janvier 2017, l'un des*

Mariages



Sébastien MICHELLET et Sandrine BERNADET



Jean-Paul GRECO et Sophie PICHARD



Dominique GAFFORY et Marie-Pierre JACQUET



Vassouleymana FOFANA et Nogoboni FOFANA



Anthony FAVARO et Pauline LEMAGNE



Ravi MAQUINDUS et Pomeline KAIMBA



Alain PERENGO et Marie MINELI ELOMO



Jacques BOUSTANI et Alixia NOUCHI



Awrouédou JOHNSON et Izola KITOYI



Noces d'or
Époux LAHCENE



Naissances



David Gligan né le 8 octobre

- 24 octobre > Louna MELEIRO
- 6 novembre > Alice RIOU, Milo COLIN, Quentin BOISIER LEMAIRE, Tyron BIEND BATHAA
- 7 novembre > Margaret ERATIOMO
- 9 novembre > Ismaïl AZAMI IDRISSE, Marcellin BOUET
- 12 novembre > Rayan SOLTANIHA
- 14 novembre > Enzo PASION RONARC'H
- 16 novembre > Edouard FOISSEY, Gabriel FERREIRA
- 17 novembre > Louisa FERREIRA
- 18 novembre > Zach TRÜMLER
- 20 novembre > Fleur DUCHEMIN
- 23 novembre > Ruben ESKANDAR
- 25 novembre > Jade BOULAROUAH

Décès

- 6 octobre > Jean FLANDRIN
- 10 novembre > Guy FIRMIN, Huguette GUILLEUX veuve DELBOS, Pascal BICHERON, Bertrand THOMAZO, Michele ZITNAN épouse GENRIES
- 11 novembre > Nicole SPOSITO épouse KANTO, Fatima LAHMER veuve BEZZA, Pierre RUYSSSEN
- 13 novembre > Marcel DAUENHAUER
- 18 novembre > Huguette MEUNIER veuve FLORET
- 19 novembre > Lucien CAILLAVET, Odette HUICQ épouse WELLEM
- 20 novembre > Jeanine HERMAND épouse MARTY
- 22 novembre > Daniel COLIN, Monique VAN DORSSELAER
- 23 novembre > Nicole ROUSSEL, Ginette BARADON veuve PERROTIN
- 28 novembre > Bernard SALIS
- 29 novembre > Mohamed BOUJDOUG



Laurent DANDO et Yasmina KHAINES



Mohammed KOTBI et Jessica BITON



Michel BOUTET et Fériel HASNAOUI



Mostefa CHENA et Imen SAADI

Pour toute réclamation, contactez le service de l'État civil au 01 47 32 66 40.